

FORMATION SPECIALISEE DE SITE

Réunion du 3 novembre 2026

RAPPORT POUR INFORMATION

PROCEDURE ENQUETE ACCIDENT DU TRAVAIL

Évolution du dispositif relatif aux enquêtes en matière d'accidents de service ou du travail

Ce rapport a pour objectif de proposer une évolution du dispositif actuel d'enquêtes accidents de service ou du travail.

Cette évolution vise à :

- mettre le dispositif en cohérence avec les dispositions réglementaires ;
- renforcer l'efficacité de la prévention en concentrant les enquêtes approfondies sur les situations présentant les enjeux de prévention les plus importants.

Le dispositif actuellement appliqué repose principalement sur un critère automatique lié à la durée de l'arrêt de travail (arrêt de travail initial supérieur ou égal à 15 jours). Cette approche apparaît aujourd'hui peu adaptée. En effet, la durée de l'arrêt de travail ne constitue pas, à elle seule, un indicateur pertinent de la gravité d'un accident ou de son potentiel ou de l'existence d'un risque professionnel susceptible de se reproduire.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les articles R.253-49 et suivants du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) définissent les situations dans lesquelles la formation spécialisée procède à une enquête.

Article R253-49 du CGFP

La formation spécialisée relevant du comité social d'administration, territorial ou d'établissement procède à une enquête :

1° En cas d'accident de service grave ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave ayant entraîné mort d'homme ou paraissant devoir entraîner une incapacité permanente ou ayant révélé l'existence d'un danger grave, même si les conséquences ont pu en être évitées ;

2° En cas d'accident de service ou de travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel présentant un caractère répété à un même poste de travail ou à des postes de travail similaires ou dans une même fonction ou des fonctions similaires.

Article R253-50 du CGFP

Les enquêtes sont réalisées par une délégation comprenant le président ou son représentant et au moins un représentant du personnel de la formation spécialisée.

Article R253-51 du CGFP

La délégation de la formation spécialisée peut comprendre :

- 1° Le médecin du travail, l'assistant ou, le cas échéant, le conseiller en prévention ;
- 2° L'agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité en ce qui concerne la formation spécialisée du comité social d'administration et du comité social territorial ;
- 3° L'agent de contrôle de l'inspection du travail à la demande du président de la formation spécialisée du comité social d'établissement.

Article R253-52 du CGFP

La formation spécialisée est informée des conclusions de chaque enquête et des suites qui leur sont réservées.

DISPOSITIF ACTUEL ET CONSTATS

Le dispositif actuel prévoit le déclenchement d'une enquête lorsque l'accident du travail ou de trajet a donné lieu à un arrêt initial supérieur ou égal à 15 jours et dès que son imputabilité a été retenue.

Ce critère présente plusieurs limites.

La durée de l'arrêt de travail ne permet pas nécessairement d'apprécier :

- la gravité réelle ou potentielle de l'événement ;
- les conditions dans lesquelles l'accident s'est produit ;
- l'existence d'un danger grave ;
- l'existence d'un dysfonctionnement organisationnel ou technique ;
- le caractère répétitif d'une situation dangereuse.

Ce critère systématique conduit à mobiliser des moyens sur des situations qui ne se justifient pas forcément. Cela peut réduire la capacité du service prévention et handicap à intervenir rapidement sur les situations dont les enjeux seraient plus importants. Ce critère peut également conduire à ne pas donner la priorité à certains accidents qui n'atteignent pas le seuil de 15 jours d'arrêt mais auraient pu néanmoins avoir des conséquences graves ou révèlent un risque susceptible de se reproduire.

Il apparaît donc intéressant de se focaliser davantage sur le potentiel de gravité et les causes de l'événement.

EVOLUTION MISE EN PLACE

Fort de ces constats, il est proposé de fonder la procédure d'enquête accident du travail sur la gravité réelle ou potentielle de l'événement, l'existence d'un danger, le caractère répétitif des situations et l'identification de dysfonctionnements techniques ou organisationnels.

L'objectif est de disposer d'un dispositif plus conforme au cadre réglementaire, plus réactif, plus transparent et surtout plus efficace en matière de prévention des risques professionnels.

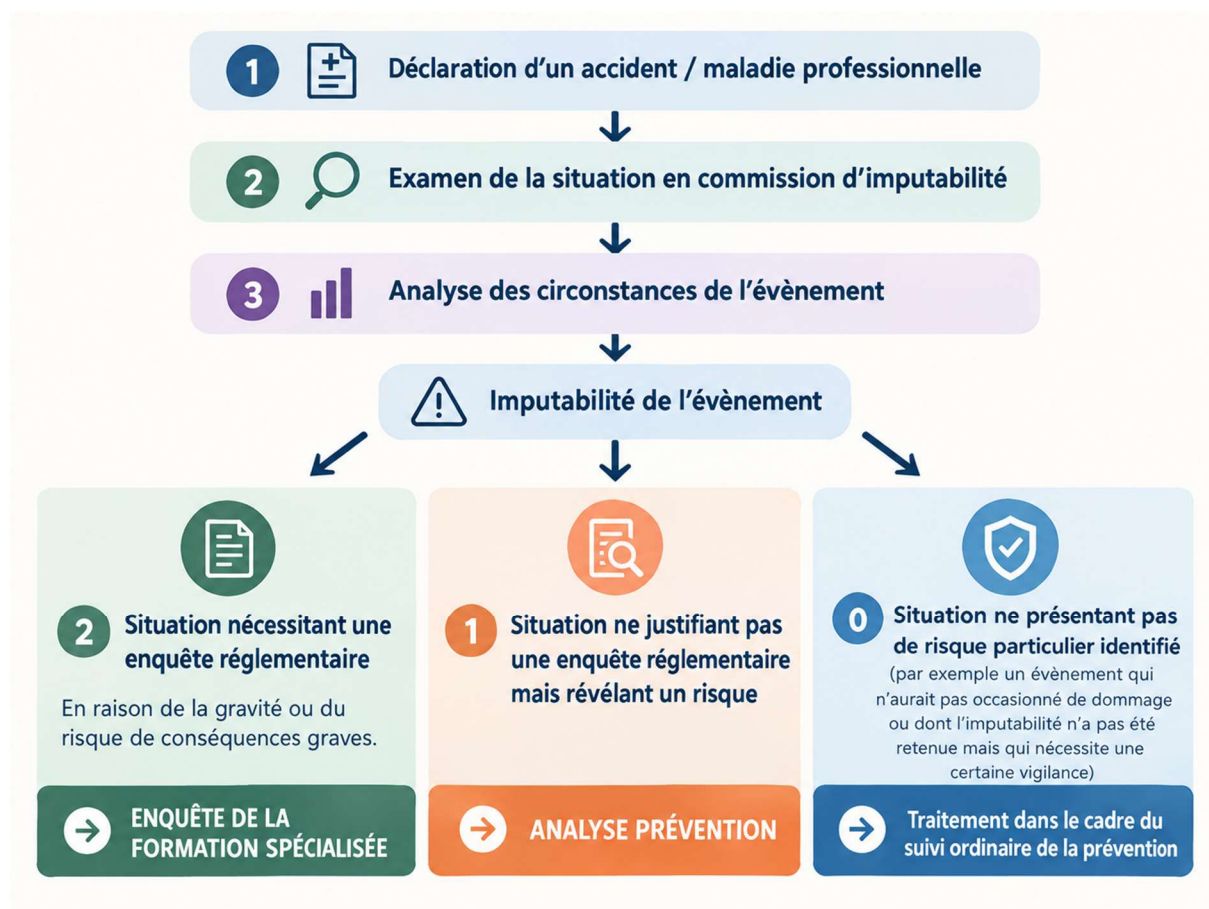
Il est mis en place un dispositif à **deux niveaux d'intervention**, permettant de proportionner la réponse à la nature et aux enjeux de l'événement.

Cette organisation permettrait de distinguer :

1. une **analyse prévention**, destinée aux événements nécessitant une investigation mais ne justifiant pas une enquête réglementaire approfondie ;
Certains événements ne nécessitent pas une démarche d'analyse ou une enquête mais appellent à une certaine vigilance au niveau de la prévention. Ce peut-être par exemple le cas d'un agent souffrant d'une entorse en raison d'un trou dans le sol. Ça ne nécessite pas forcément une analyse ou une enquête dans la mesure où cet événement est isolé mais il convient de s'assurer de l'état global du sol en question afin de s'assurer que la situation n'est pas vouée à se reproduire.
2. une **enquête de la formation spécialisée**, mise en œuvre lorsque les critères prévus par la réglementation ou les critères de gravité, de répétition ou de danger le justifient.

La distinction entre analyse et enquête doit permettre de concentrer les moyens de la formation spécialisée sur les situations présentant les enjeux les plus importants, tout en garantissant son droit d'intervention. L'objectif est de mieux cibler les moyens d'investigation sur les situations présentant un enjeu réel de santé, de sécurité ou de conditions de travail.

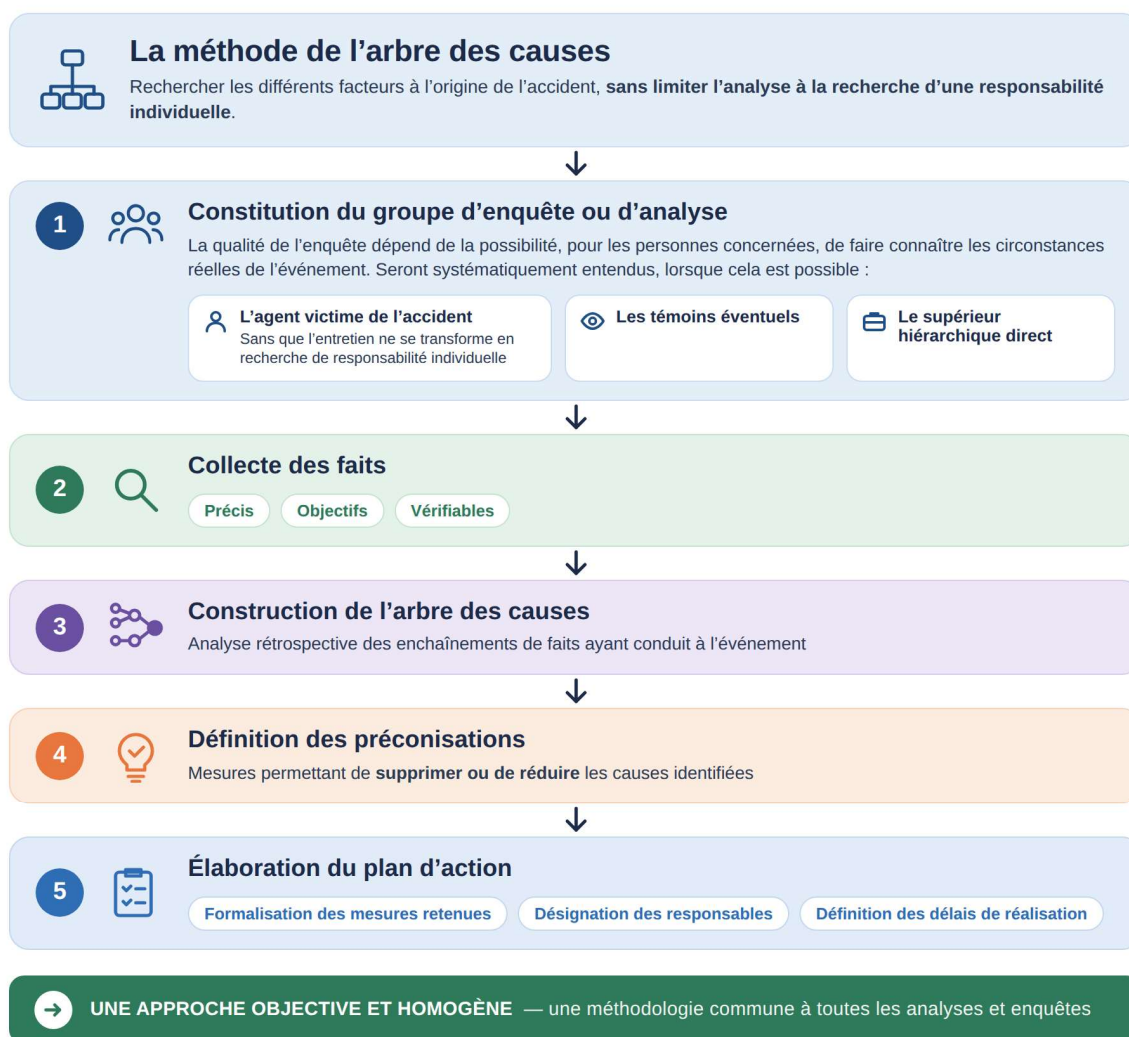
Le nouveau dispositif de déclenchement pourrait être schématisé comme suit :



Une méthode commune : l'arbre des causes

Afin d'assurer une approche objective et homogène des événements, les analyses et enquêtes s'appuieront sur une méthodologie commune : la méthode de **l'arbre des causes**.

Elle permettra de rechercher les différents facteurs à l'origine de l'accident, sans limiter l'analyse à la recherche d'une responsabilité individuelle.



Premier niveau : l'analyse prévention

La décision d'engager cette analyse serait prise lors de l'examen de l'imputabilité, sur la base des circonstances portées à la connaissance de la commission.

L'objectif serait de permettre une réaction rapide et proportionnée afin d'éviter qu'un événement apparemment isolé ne se reproduise.

La mise en œuvre de l'analyse est envisagée lorsque l'imputabilité de l'événement est retenue ET qu'au moins l'un des critères suivants est identifié :

- **Un dysfonctionnement** d'un équipement ou d'un dispositif technique ;

- **Une organisation du travail** susceptible de provoquer des accidents similaires ;
- **Une situation de travail** présentant un risque particulier ;
- **Une défaillance** des mesures de prévention existantes ;
- **Une situation susceptible de se reproduire.**

Elle sera réalisée par un assistant de prévention, avec l'appui, lorsque cela est nécessaire, d'un conseiller en prévention. En l'absence d'un assistant de prévention, le conseiller en prévention mènera l'analyse. Un temps de formation des assistants sera programmé préalablement afin de garantir leur capacité à mener l'analyse et l'homogénéité de la méthode mise en œuvre.

L'analyse serait réalisée en présence d'un représentant de l'employeur (manager direct, représentant de la direction...).

Modalités de restitution : A l'issue, l'assistant de prévention ou le conseiller en prévention rédige un rapport succinct (fiche type prédéfinie) transmis à la direction de l'agent et au service prévention et handicap.

Deuxième niveau : l'enquête de la formation spécialisée

Une enquête, conformément au CGFP, sera engagée suite à l'examen de l'imputabilité ou à la demande de la formation spécialisée, lorsque les circonstances de l'événement justifient une investigation approfondie.

Les critères de déclenchement seront :

- accident ou événement dont les circonstances révèlent un risque collectif ;
- non-respect des règles de santé et de sécurité ;
- exposition ou mise en danger de l'agent du fait de pratiques professionnelles inadaptées ;
- dysfonctionnement important de l'organisation du travail ;
- répétition d'accidents sur un même site ou au sein d'une même équipe ;
- répétition concernant une même activité ou fonction ;
- événement ayant entraîné ou ayant pu entraîner des conséquences particulièrement graves ;
- existence d'un danger grave révélé par l'événement.

La délégation d'enquête comprendra :

- le Président de la FS ou son représentant
- un représentant par organisation syndicale
- un représentant de l'employeur ;
- un conseiller en prévention ;
- la médecine du travail

Lorsque l'analyse révèle une situation d'urgence, l'enquête pourra être menée sans attendre le retour de l'agent à son poste. L'objectif de l'enquête doit demeurer l'identification des causes et la prévention de la répétition de l'événement.

Lors des enquêtes les conseillers en prévention sont les garants de la méthode.

Modalités de restitution : Un rapport d'enquête est rédigé sur la base d'un modèle type. Il est le résultat d'un échange avec les parties présentes à l'enquête.

À l'issue de **l'enquête**, le conseiller en prévention formalise deux documents principaux en concertation avec les participants :

- **Un rapport d'enquête anonymisé** est inscrit à l'ordre du jour pour information lors de la prochaine séance de la Formation Spécialisée. A l'issue de cette instance le rapport est communiqué à la direction à laquelle l'agent accidenté appartient.
- **Un tableau récapitulatif des recommandations** est transmis aux directions métiers ou aux Lycées responsables de la mise en œuvre opérationnelle des actions. Il précise les actions correctives retenues, la direction ou le service pilote identifié, le calendrier d'exécution et les échéances de retour d'information. La finalité première de la démarche étant la prévention, les recommandations doivent faire l'objet d'un suivi.

Rapport Médecine Préventive 2025

Lycées et CREPS

Annexes

Bilans des médecins du travail des centres partenaires



RAPPORT DU MÉDECIN DE PRÉVENTION

REGION HAUTS-DE-France Année 2025

L'année 2025 constitue une année charnière pour le service de santé au travail. 2025 s'inscrit dans un contexte durable de tension sur les ressources médicales et d'évolution profonde des attentes en matière de santé, de prévention et de maintien dans l'emploi.

Face à ces contraintes structurelles, le service a fait le choix d'un pilotage exigeant, fondé sur la priorisation des enjeux, l'optimisation des organisations et la sécurisation des missions essentielles au bénéfice des agents et des collectivités.

Dans un environnement marqué par des départs médicaux non compensés (2 ETP pour 2025) et une complexification croissante des situations individuelles, la continuité du service public a été pleinement assurée sur l'ensemble du territoire grâce à une mobilisation coordonnée des compétences infirmières administratives, ainsi qu'une adaptation constante des modalités de suivi afin de préserver la qualité et la pertinence des prises en charge.

Année	Type de visite	Visites programmées	Visites réalisées
2024	Médecin	446	367
	ESTI	190	139
	Total	636	506
2025	Médecin	393	332
	ESTI	312	236
	Total	705	568

Évolution globale de l'activité

L'analyse comparative des données 2024 et 2025 met en évidence une progression globale de l'activité du service, avec 705 visites programmées en 2025 contre 636 en 2024, soit une hausse d'environ +10,8 %. Cette augmentation traduit une sollicitation accrue du service, dans un contexte de besoins renforcés en suivi médical et en prévention des risques professionnels.

Le nombre de visites effectivement réalisées progresse également (568 en 2025 contre 506 en 2024, soit +12,3 %), ce qui confirme la capacité du service à maintenir un niveau d'activité soutenu malgré des contraintes organisationnelles et médicales significatives.

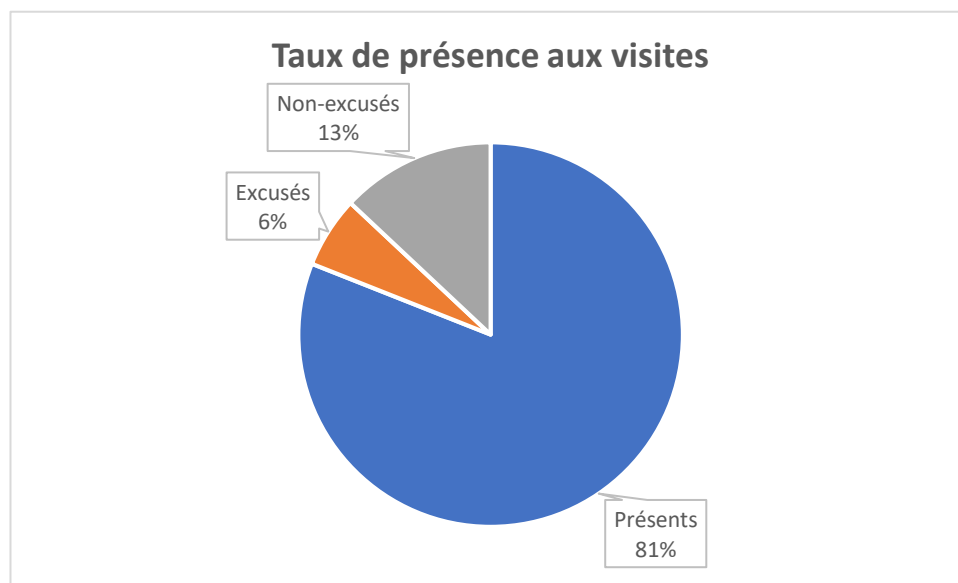
Si on observe une diminution des visites programmées auprès du médecin (393 en 2025 contre 446 en 2024, soit -11,9 %), ainsi qu'une baisse corrélée des visites réalisées (332 en 2025

contre 367 en 2024, soit -9,5 %), on constate à l'inverse une hausse significative des visites ESTI (139 réalisées en 2024 contre 236 en 2025 (+69,8 %)). Cette hausse confirme l'adaptation organisationnelle du service, reposant sur une mobilisation renforcée des compétences infirmières afin de garantir la continuité du suivi des agents. Elle témoigne également d'un développement maîtrisé de la délégation de certaines missions de suivi, en cohérence avec les évolutions réglementaires et les bonnes pratiques en santé au travail.

On constate également des écarts entre le nombre de visites total et le nombre de visites réalisées.

Ces écarts s'expliquent en général par :

- Des absences non-excuses
- Des absences excusées
- Des créneaux attribués par le service, sans programmation par la collectivité
- Des agents souhaitant l'anonymat et dont le créneau n'a pas été enregistré dans l'application.



Taux de réalisation des visites

Le taux global de réalisation reste stable et satisfaisant :

- 2024 : 506 / 636 $\approx$ 79,6 %
- 2025 : 568 / 705 $\approx$ 80,6 %

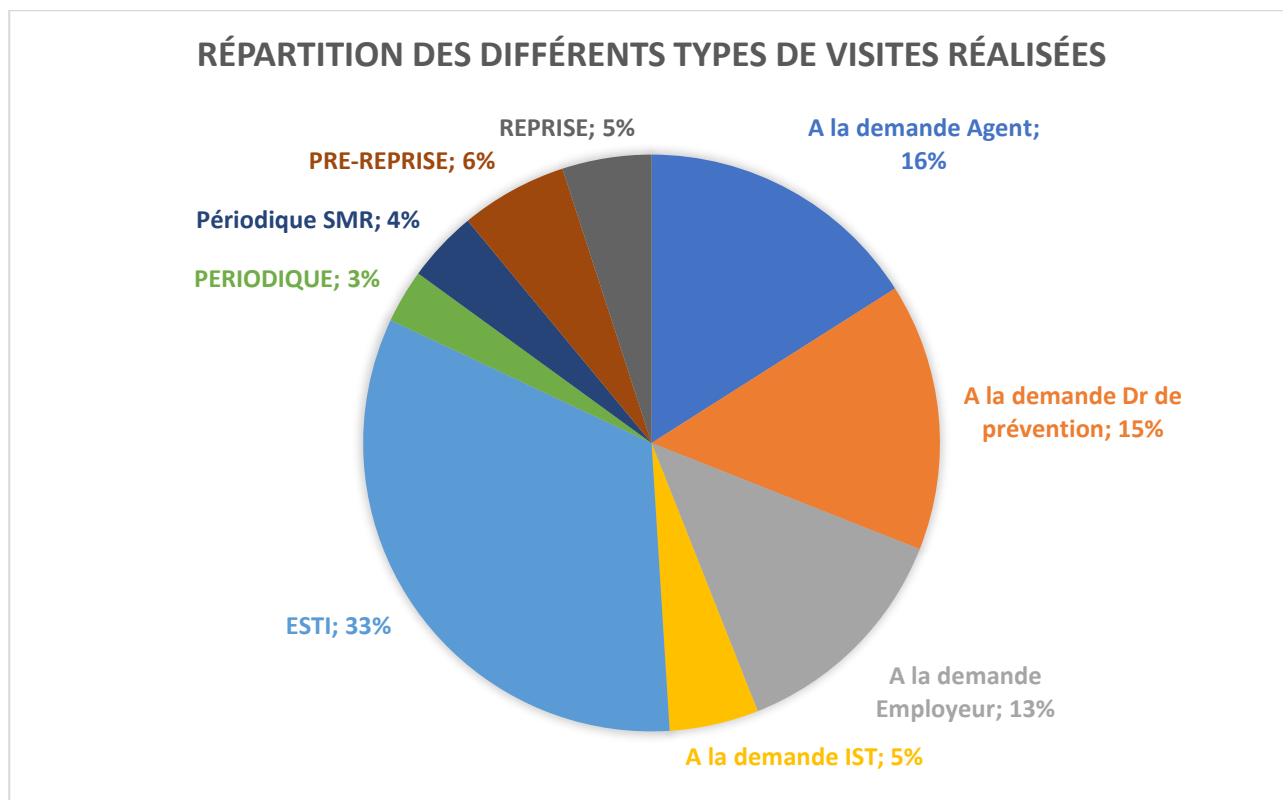
Cette légère amélioration du taux de réalisation (+1 point) illustre la capacité du service à optimiser ses organisations malgré la hausse des demandes et la diminution des ressources médicales. Elle souligne l'efficacité du pilotage opérationnel et la coordination entre les équipes médicales, infirmières et administratives.

Analyse de la présence

Sur un total de 705 visites programmées, 568 agents étaient présents, soit un taux de présence d'environ 80,6%. Les absences excusées et non excusées restent contenues et ne compromettent pas le fonctionnement global. Néanmoins, ces résultats ne sont obtenus qu'au prix de relances et sur-relances systématiques de nos secrétaires pour tous les rendez-vous de la collectivité, avec un taux de réponse proche du zéro et une incertitude constante sur la présence effective des agents.

Répartition des types de visites

Les visites se répartissent principalement entre demandes du médecin du travail, de l'employeur et des agents eux-mêmes. Cette structuration met en évidence une montée en complexité, avec un volume significatif de visites initiées par le médecin ou l'employeur, témoignant d'un suivi individuel renforcé.

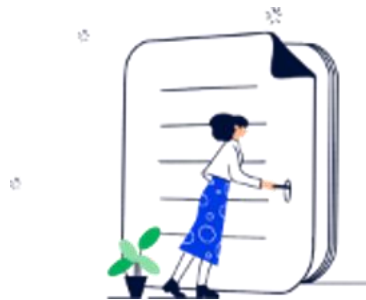


Impact sur la qualité du service rendu

Malgré un contexte de tension sur les ressources médicales, l'activité 2025 démontre une résilience organisationnelle notable. Le maintien d'un volume élevé de visites réalisées, conjugué à l'augmentation des visites ESTI permise grâce à la montée en compétence des infirmiers, atteste d'une adaptation efficiente des modalités de suivi permettant :

- De préserver l'accès au suivi pour les agents,
- De sécuriser les missions réglementaires,
- Et de maintenir un niveau de prévention élevé à l'échelle régionale.

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LYCEE A. CHATELET (02020696004)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre de Saint Pol sur Ternoise

Médecin référent : MARECHAL Laura

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

	Homme	Femme	Total
Effectif au 1er janvier 2025	7	22	29
Effectif au 31 décembre 2025	7	21	28

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	3	16	19
SIA :	3	3	6
SIR :	1	2	3
Total :	7	21	28

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0	0	0
----------------	---	---	---

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

	Homme	Femme	Total
Agents biologiques des groupes 3 et 4	1	2	3
CMR	0	0	0
Port de charge > 55 kg	0	0	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0	0	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0	0	0
Suivi renforcé sans précision	0	0	0
Poussière de bois	0	0	0
Amiante	0	0	0
Mannequin	0	0	0
Hyperbare	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0	0	0
Rayonnements ionisants B	0	0	0
Poussière de silice	0	0	0
Rayonnements ionisants A	0	0	0
Plomb	0	0	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0	0	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

	Homme	Femme	Total
Handicapé(e)	2	3	5
Habilitation électrique	3	1	4
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	1	0	1
Agents biologiques du groupe 2	0	0	0
Champs électromagnétiques	0	0	0
Femme enceinte	0	0	0
Travailleur(se) de nuit	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0	0	0
SIA sans catégorie précisée	0	0	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique (Total):

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	1	9	10
EMA d'affectation SIR :	2	0	2
EMA périodique :	1	0	1
Total :	4	9	13
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Périodique (Homme):

VIP périodique :	0	2	2
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
EMA périodique :	1	0	1
Total :	2	2	4
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Périodique (Femme):

VIP périodique :	1	7	8
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
EMA périodique :	0	0	0
Total :	2	7	9
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Demande de l'employeur :	4	0	4
Demande du méd. du travail :	4	0	4
Demande du salarié :	2	0	2
Pré-reprise à la demande du salarié :	1	0	1
Total :	11	0	11
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle (Homme):

Demande de l'employeur :	0	0	0
Demande du méd. du travail :	0	0	0
Demande du salarié :	0	0	0
Pré-reprise à la demande du salarié :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle (Femme):

Demande de l'employeur :	4	0	4
Demande du méd. du travail :	4	0	4
Demande du salarié :	2	0	2
Pré-reprise à la demande du salarié :	0	0	0
Total :	10	0	10
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Reprise après maladie non professionnelle :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise (Homme):

Reprise après maladie non professionnelle :	0	0	0
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise (Femme):

Reprise après maladie non professionnelle :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Total des visites :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	16	9	25
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Total des visites (Homme):

Total :	3	2	5
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Total des visites (Femme):

Total :	13	7	20
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Consultations spécialisées réalisées

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Absences / Annulations non excusées

Absences (ou annulations) non excusées

	Homme	Femme	Total
Le salarié ne s'est pas présenté	1	2	3
Total :	1	2	3
<i>Taux d'absence non excusée:</i>	16,67 %	9,09 %	10,71 %

Examens complémentaires

Examens complémentaires (Total)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	15	0	15
Visiolite connecté :	14	0	0	14
Tension artérielle :	0	13	0	13
Audiolyser ADL20 connecté :	5	0	0	5
Radiographie pulmonaire :	0	0	1	1
Vision de loin :	0	1	0	1
Total :	19	29	1	49

Examens complémentaires (Homme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	4	0	4
Visiolite connecté :	4	0	0	4
Tension artérielle :	0	4	0	4
Audiolyser ADL20 connecté :	4	0	0	4
Radiographie pulmonaire :	0	0	1	1
Vision de loin :	0	1	0	1
Total :	8	9	1	18

Examens complémentaires (Femme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	11	0	11
Visiolite connecté :	10	0	0	10
Tension artérielle :	0	9	0	9
Audiolyser ADL20 connecté :	1	0	0	1
Radiographie pulmonaire :	0	0	0	0
Vision de loin :	0	0	0	0
Total :	11	20	0	31

Prescriptions

Prescription	Homme	Femme	Total
Imagerie :	1	0	1
Total :	1	0	1

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles (Total)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	10	0	7	17
Avis d'aptitude :	0	3	0	1	4
Visite fonction publique :	0	0	1	1	2
Fiche sans avis :	0	0	0	1	1
Pas de document de visite :	0	0	0	1	1
Total :	0	13	1	11	25
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>4</i>

Conclusions professionnelles (Homme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	2	0	0	2
Avis d'aptitude :	0	2	0	0	2
Visite fonction publique :	0	0	0	0	0
Fiche sans avis :	0	0	0	0	0
Pas de document de visite :	0	0	0	1	1
Total :	0	4	0	1	5
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Conclusions professionnelles (Femme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	8	0	7	15
Avis d'aptitude :	0	1	0	1	2
Visite fonction publique :	0	0	1	1	2
Fiche sans avis :	0	0	0	1	1
Pas de document de visite :	0	0	0	0	0
Total :	0	9	1	10	20
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>4</i>

Courriers d'orientation médicale

	Homme	Femme	Total
Centre de consultations de pathologies professionnelles et environnementales :	1	0	1
Total :	1	0	1

Courriers d'orientation autre

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Orientations internes

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Orientation médicale (orale)

	Homme	Femme	Total
Ophtalmologie :	3	6	9
Gynécologie-obstétrique :	0	6	6
Rhumatologie :	0	2	2
Oto-rhino-laryngologie (ORL) :	1	0	1
Total :	4	14	18

Orientation autre (orale)

	Homme	Femme	Total
Risque bio Vaccinations obligatoires :	2	6	8
Manutention :	0	1	1
Santé publique Consommation tabac :	1	0	1
Santé publique Vaccinations non obligatoires :	0	1	1
Total :	3	8	11

Actions en milieu de travail par type

**Le nombre d'AMT est calculée sur l'ensemble de salariés.*

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Etude de poste :	1	5,5
● Etude de poste prévention :	1	5,5
Total :	1	5,5

🔍 Commentaires et observations

Observations générales du médecin du travail sur son activité

🔍 Comme indiqué précédemment, il semble qu'il y ait une inadéquation entre la déclaration au risque d'agent biologique de niveau 3 et 4 et le risque réel.

Adhèrent vision 360

CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE A L'ATTENTION DE VALÉRIE LOUIS (N° 289



Nombre d'individus en 2025 : 54

<u>Données d'effectif</u>	<u>Catégorie d'effectif</u>



Nombre d'Actions en Milieu de Travail réalisées en 2025 :

--

AMT



Nombre de visites médicales réalisées en 2025 : 20

--

Suivi médical



Nombre d'avis médicaux émis en 2025 : 1

--

Aptitude à occuper le poste

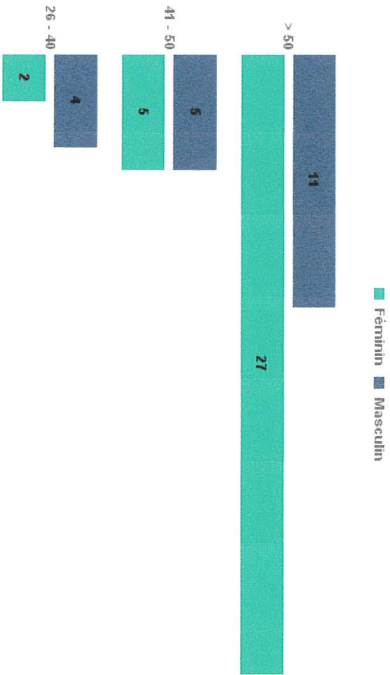
Nombre d'individus actifs à ce jour

54

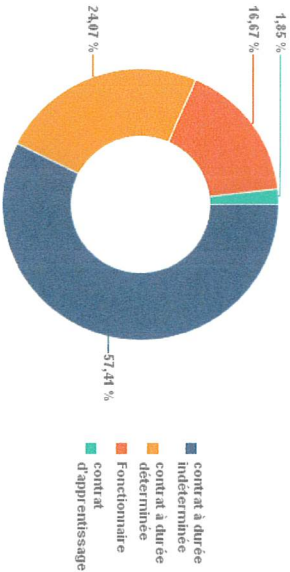


Remarque : Si l'adhérent est une "regroupante", le nombre de déclarés concerne l'ensemble des "regroupés". Si l'adhérent est une "regroupée" alors le déclaré est à 0.

Actifs par genre et tranche d'âge

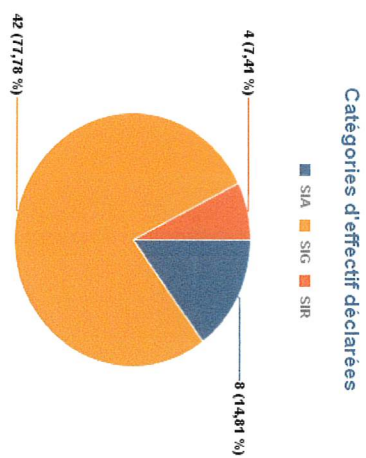


Actifs par contrat de travail



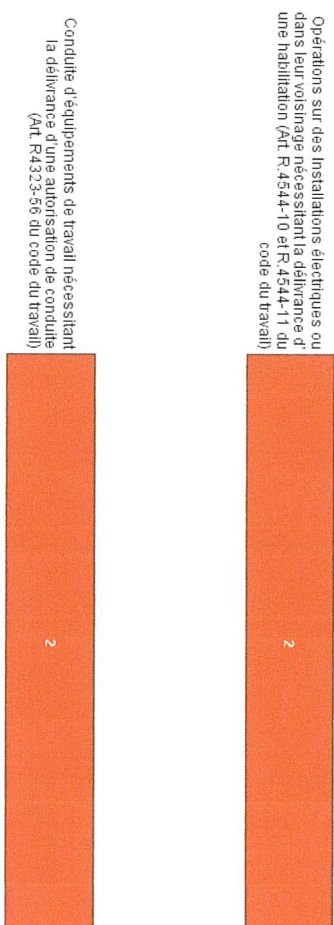
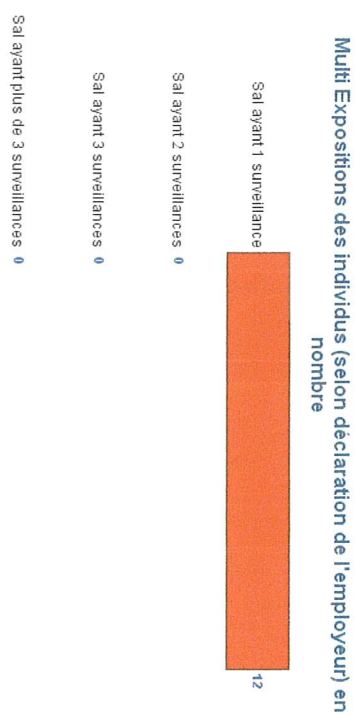
Les 6 postes de travail les plus représentés	
Poste de travail	Nb individus
AGENT D'ENTRETIEN	18
EMPLOYÉ RESTAURATION	5
* POSTE NON DÉFINI *	4
CUISINIER	3
INFORMATICIEN	2
(684A, A, AB) - Agent de nettoyage (nettoyage industriel, bureaux, immeubles)	1
Adjoint technique du bâtiment	1
AGENT D'ACCUEIL	1
AGENT TECHNIQUE D'ENCADREMENT	1
Agent technique du bâtiment	1
ENTRETIEN ESPACE VERT	1
MANAGER	1

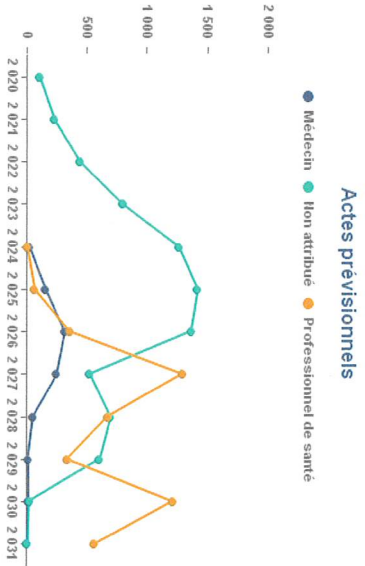
Turn over de 2025 à 2025			
Année	Effectif déclaré	Nombre d'entrants	Nombre de sortants
2025	0	1	15
			Turn over 0,0%



Les 3 surveillances déclarées les plus représentées pour la population SIA

Les 5 surveillances déclarées les plus représentées pour la population SIR





Nombre de visites médicales / Entretiens Infirmiers (vus)	
2025	
Embauche	0
Occasionnelle	12
Périodique	2
Preprise	3
Reprise	3
Total	20

Centre	Ressource	RDV proposés	Convoqués (sans les excusés)	Présents	Non excusés	% ABS	Excusés	% EXC
SMIN	DE SEGUNS Geoffroy	1	1	0	1	100,00%	0	0,00%
SMIN	LEFEVRE Margot	1	1	1	0	0,00%	0	0,00%
SMIN	MEUNIER Hélène	1	1	1	0	0,00%	0	0,00%
SMIN	SIMON Chantal	19	18	18	0	0,00%	1	5,26%
TOTAL		22	21	20	1	4,76%	1	4,55%

Fiche entreprise	
Présence fiche entreprise ?	Oui
Date de création	27/06/2008
Fiche entreprise créée par	MOROY Angélique
Date de mise à jour	31/01/2013
Fiche entreprise mise à jour par	MOROY Angélique

Nombre d'AMT par fonction

Nombre d'AMT par année

0.#IND

Top 5 des AMT réalisées

[>> Consulter les données AMT détaillées](#)

Année	Date	Réalisateur/rice	Temps passé AMT	Description	Commentaire
-------	------	------------------	-----------------	-------------	-------------

En 2025

Nombre de conclusions	
Délivrance d'une attestation de suivi	5
Délivrance d'une attestation de suivi avec aménagement	5
Inapte à tous les postes	1
Pas d'attestation de suivi délivrée	7
Pas de fiche d'aptitude délivrée	1

Données d'effectifs

Suivi médical

Nombre d'individus déclarés au moment de l'alimentation pour l'année et l'établissement sélectionnés

Nombre d'individus présents au moins un jour dans l'année sélectionnée (situation d'établissement ouverte au moins un jour) + nombre d'intérimaires vus (RDV de type visite médicale honoré) dans l'année et pour l'établissement sélectionnés

Nombre d'individus avec une situation d'établissement ouverte dans l'établissement sélectionné au moment de l'alimentation

Nombre d'individus avec une situation d'établissement ouverte dans l'établissement sélectionné et un contrat de travail en cours au moment de l'alimentation. Les individus sans contrat de travail en cours ne sont pas comptés.

6 premiers postes de travail en nombre d'individus avec un poste de travail en cours renseigné. Les individus sans poste de travail en cours ne sont pas comptés. Il peut y avoir plus de 6 postes de travail affichés si leur nombre d'individus est identique.

Effectif déclaré = nombre d'individus déclarés par l'employeur au moment de l'alimentation par année

Nombre d'entrants = Nombre d'individus entrés dans l'année (date de début de situation d'établissement dans l'année)

Nombre de sortants = Nombre d'individus sortis dans l'année (date de fin de situation d'établissement dans l'année)

Turn over = (Nombre d'entrants + Nombre de sortants) / 2 / Effectif déclaré au moment de l'alimentation

Action en Milieu de Travail (AMT)

Catégorie d'effectif

Nombre d'AMT réalisées (date de réalisation renseignée) par année de réalisation / fonction du réalisateur

Nombre d'AMT réalisées (date de réalisation renseignée) par intitulé. Il peut y avoir plus de 5 intitulés affichés si leur nombre d'AMT réalisées est identique.

Nombre d'individus avec un code de catégorie d'effectif déclarée SI (à mettre à jour le cas échéant selon le paramétrage client)

Nombre d'individus avec un code de catégorie d'effectif déclarée S/A (à mettre à jour le cas échéant selon le paramétrage client)

Nombre d'individus avec un code de catégorie d'effectif déclarée SIR (à mettre à jour le cas échéant selon le paramétrage client)

Nombre d'individus actifs (situation d'établissement en cours) avec une catégorie d'effectif déclarée en cours. % par catégorie par rapport au total des individus actifs avec une catégorie d'effectif déclarée en cours

Nombre d'individus actifs (situation d'établissement en cours) avec une ou plusieurs surveillance(s) médicale (s) déclarée(s) en cours. Les données sont filtrées sur les individus avec une catégorie d'effectif déclarée en cours de type SI ou S/A.

Les 5 premières surveillances médicales déclarées en nombre d'individus actifs (situation d'établissement en cours) avec une catégorie d'effectif déclarée en cours. Il peut y avoir plus de 5 surveillances médicales affichées si leur nombre d'individus est identique. Les données sont filtrées sur les individus avec une catégorie d'effectif déclarée en cours de type SIR.

Les 3 premières surveillances médicales déclarées en nombre d'individus actifs (situation d'établissement en cours) avec une catégorie d'effectif déclarée en cours. Il peut y avoir plus de 3 surveillances médicales affichées si leur nombre d'individus est identique. Les données sont filtrées sur les individus avec une catégorie d'effectif déclarée en cours de type S/A.

Apptitudes / Inaptitudes

Suivi médical (RDV de type visite médicale réalisés par les médecins et IDEST)

Absentéisme aux visites médicales = Nombre de RDV Non Excusés / (Nombre de RDV Non Excusés + Nombre de RDV honorés)

Nombre de visites médicales et d'entretiens infirmiers réalisés par les médecins et infirmiers es par type de catégorie et année

Nombre d'actes prévisionnels par fonction ressource et année de prévision. Les actes non attribués à une ressource ou attribués à une ressource "non définie" sont comptabilisés en Non attribué.

Somme des RDV de type embauche ou entretien infirmier honorés par les médecins et IDEST sur l'année N et N -1. Les RDV de type Entretien infirmier et dont la sous-catégorie contient initiale sont comptabilisés pour les IDEST.

Centre
Ressource
RDV proposés

Centre du RDV
Ressource du RDV
Nombre de RDV honorés + nombre de_RDV annulés Non Excusés + nombre de RDV annulés Excusés

Convocés (sans les excusés)
Présents
Non excusés
% non excusés
Excusés
% excusés

Nombre de RDV honorés + nombre de RDV annulés Non Excusés
Nombre de RDV honorés
Nombre de RDV annulés Non Excusés
Nombre de RDV Non Excusés / Nombre de RDV honorés + nombre de RDV annulés Non Excusés
Nombre de RDV annulés Excusés
Nombre de RDV Excusés / Nombre de RDV honorés + nombre de RDV annulés Non Excusés + nombre de RDV Excusés

Nombre d'avis d'aptitude par motif d'aptitude et année du RDV honoré
Nombre d'avis médicaux par type (demandé, non demandé) sur une période
Nombre de conclusions par motif d'aptitude


Docteur Chantal SIMON
Médecin Santé Travail
N° RPPS 10001361442
N°Ordre : 60/3780

RAPPORT ANNUEL

D'ENTREPRISE

Critères d'édition :

Entreprise :	REGION HAUTS DE FRANCE - LYCEE HUGUES CAPET - 121603
Année :	2025
Date édition :	27/05/2026

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE INTERENTREPRISE

1.2 IDENTIFICATION DU SECTEUR GEOGRAPHIQUE OÙ EXERCE LE MEDECIN DU TRAVAIL

1.2.1 Centre fixe du secteur

Nom du secteur	Adresse	Téléphone
OISE	PARC ALATA 3 RUE DES PRUNELLIERES 60100 CREIL FR	03.44.66.59.59

Adresse : Adresse du centre principal du secteur

1.2.2 Nature des locaux où exerce le médecin du travail et répartition du temps de travail dans chacun d'eux en pourcentage

Centre fixe :
CENTRE DE CREIL
PARC ALATA 3 RUE DES PRUNELLIERES 60100 CREIL FR
03.44.66.59.59

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MEDECIN DU TRAVAIL

2.1 NOM PRENOM

JHUMUN Patricia

2.2 EFFECTIF

	Homme	Femme	Effectif
2.3.1 Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2025			7
2.3.2 Effectif réel pris en charge au cours de l'année 2025			7

2.3.3 Répartition de l'effectif mentionné au 2.3.1 (au 1er Janvier 2025)	Homme	Femme	Effectif
Suivi Individuel (5 ans)			6
Suivi Individuel Adapté (3 ans)			1
Suivi Individuel Renforcé (1 an)			0
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)			0

3. DONNEES NUMERIQUES SUR LE NOMBRE DE SALARIES SOUMIS A DES RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE REGLEMENTATION SPECIFIQUE.

3.1 NOMBRE DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRE D'UNE SURVEILLANCE INDIVIDUELLE RENFORCÉE EFFECTUÉE PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL

3.1.1 Nombre de salariés SIR

	Homme	Femme	Effectif
Effectif SIR	1	2	3

3.1.2 Nombre de salariés SIR par nature du risque

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	0	0	0	0	0
Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	0	0	0	0	0
Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés	0	0	0	0	0
Rayonnements ionisants catégorie A	0	0	0	0	0
Rayonnements ionisants catégorie B	0	0	0	0	0
Risques particuliers motivés par l'employeur	0	0	0	0	0
Salarié exposé à l'amiante	0	0	0	0	0
Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	0	0	0	0	0
Salarié exposé au CMR	0	0	0	0	0
Salarié exposé au plomb	0	0	0	0	0
Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage	0	0	0	0	0
Salarié exposé au risque hyperbare	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée	0	0	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0	1	0	0	1

Nombre de salariés par motif de surveillance avant Réforme 2012 (non classé dans le paragraphe précédent)

Rapport annuel d'entreprise REGION HAUTS DE FRANCE - LYCEE HUGUES CAPET

- 121603

Edité le : 27/05/2026 - 4 sur 10

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Habilitation électrique (travaux sur installations électriques) SIR	1	0	0	0	1
Travailleur handicapé (TH)	1	1	0	0	2

3.2 NOMBRE DE SALARIÉS SOUMIS À UN RISQUE DE MALADIE PROFESSIONNELLE INDEMNISABLE

Numéro de tableau	Salariés hors temporaires		Salariés temporaires		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
RG 57 - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	0	1	0	0	1

4. EXAMENS MEDICAUX CLINIQUES EFFECTUES

			Total
	Homme	Femme	
4.1 EXAMENS MEDICAUX PERIODIQUES	0	0	0
5.1.1 Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :	0	0	0
Salariés SI	0	0	0
Salariés SIR	0	0	0
5.1.2 Nombre d'examens médicaux supplémentaires	0	0	0
4.2 EXAMENS MÉDICAUX NON PÉRIODIQUES	0	7	7
Visites d'embauche	0	1	1
VIP médicale Initiale	0	1	1
Visites de Pré-reprise	0	2	2
Visite de pré reprise demandée par le salarié	0	2	2
Visites de reprise	0	1	1
Visite de reprise après maladie	0	1	1
Visites occasionnelles	0	3	3
Visite médicale à la demande de l'IDEST	0	1	1
Visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	0	2	2
4.3 TOTAL DES EXAMENS CLINIQUES	0	7	7

5. EXAMENS COMPLEMENTAIRES

5.1 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES POUVANT ETRE PRESCRITS

Nature de l'examen	Cadre de la presc.et nb examens										Total
	Aptit.		M.c.p*		M.P*		M.dg*		Autres		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
AUDIOMETRIE TONALE OU VOCALE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Vision Biométrie	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAUX	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3

* Mcp : Maladie à caractère professionnelle

Mp : Maladie professionnelle

Mdg : Maladie dangereuse

5.2 COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS SUR LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

	Homme	Femme	Total
Nombre total d'examens complémentaires	0	3	3
Nombre total d'examens complémentaires réalisés	0	3	3

6. CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

6.1 CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

7.1.1 Conclusions professionnelles (nombre d'avis d'aptitude)

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Attestation de suivi	0	1	0	1	0	0	0	3	0	5
Pas d'aptitude délivrée	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Total	0	1	0	1	0	0	0	5	0	7

Nombre de visites sans conclusion saisie :

6.2 CONCLUSIONS MÉDICALES

7.2.1 Pathologies dépistées et observées quelle qu'en soit la cause

	Homme	Femme	Total
Nombre de salariés orientés	0	0	0

7. ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

7.1 TEMPS MENSUEL CONSACRE PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL A SES ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

Temps : 0 heure

(Temps renseigné lors de la saisie du compte rendu de l'AMT)

7.2 ETUDE DU MILIEU DE TRAVAIL ET ACTION EN VUE DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

8.2.1 Fiches entreprises

Nombre de fiches existantes au début d'année : 1

Nombre de fiches nouvelles établies au cours de l'année : 0

Nombre de fiches mises à jour au cours de l'année : 0

1. Nombre d'étude(s) de métrologie effectuée(s)

NATURE de l'étude métrologique	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérieur avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
TOTAL	0	0					0

Commentaires et observations du médecin du travail sur cette/ces étude(s) métrologique(s) :

2. Nombre d'étude(s) de postes de travail

NATURE de l'étude de poste	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail ou en collaboration avec le personnel appartenant au service	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérieur avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
TOTAL	0	0					0

3. Comité social et économique (CSE) / commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

- Nombre de réunion(s) CSE / CSSCT. auxquelles le médecin du travail a assisté : 0

8. Annexe

AUTRES ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL DU MÉDECIN

Les AMT ci-dessous n'apparaissent pas dans les chapitres 8 et 10

Libellé de l'action	Nombre

ACTIVITE DE L'INFIRMIER(E)

Infirmièr(e) du Service santé travail :

	Homme	Femme	Total
Nombre de visites infirmiers :	0	1	1

Examens complémentaires :

Nature de l'examen	Homme	Femme	Total
Vision Biométrie	0	1	1
Total			1

Nombre d'actions en milieu du travail : 0

Motif de l'action	Total
Total	0

ACTIVITES AUTRES INTERVENANTS DU SERVICE

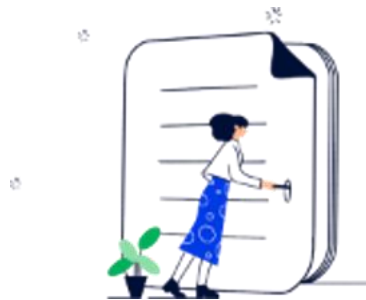
Nombre d'actions en milieu du travail réalisées par l'assistant(e) : 0

Motif de l'action	Total
Total	0

Nombre d'actions en milieu du travail réalisées par l'IPRP : 0

Motif de l'action	Total
Total	0

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LYCEE GAMBETTA (02020696000)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre d'Arras Symphorine

Médecin référent : DESCHODT Nadine

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

Effectif au 1er janvier 2025	53
Effectif au 31 décembre 2025	50

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	29
SIA :	17
SIR :	4
Total :	50

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0
----------------	----------

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

Poussière de silice	2
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	1
Agents biologiques des groupes 3 et 4	1
Port de charge > 55 kg	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0
Suivi renforcé sans précision	0
Poussière de bois	0
Amiante	0
CMR	0
Hyperbare	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0
Rayonnements ionisants B	0
Rayonnements ionisants A	0
Plomb	0
Mannequin	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

Handicapé(e)	15
Habilitation électrique	6
Travailleur(se) de nuit	1
Femme enceinte	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0
Agents biologiques du groupe 2	0
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	0
Champs électromagnétiques	0
SIA sans catégorie précisée	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique :

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	4	5	9
EMA d'affectation SIR :	2	0	2
VIP intermédiaire :	0	1	1
Total :	6	6	12
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche :

	Médecin	IDEST	Total
VIP initiale :	0	1	1
Total :	0	1	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle :

	Médecin	IDEST	Total
Demande du méd. du travail :	3	0	3
Demande de l'employeur :	1	0	1
Demande du salarié :	1	0	1
Pré-reprise à la demande du salarié :	0	0	0
Total :	5	0	5
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise :

	Médecin	IDEST	Total
Reprise après maladie non professionnelle :	2	0	2
Reprise après accident pro :	1	0	1
Total :	3	0	3
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites:

	Médecin	IDEST	Total
Total :	14	7	21
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

Conseiller(ère) Maintien en Emploi :	0
Total :	0

Examens complémentaires

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite / hors visite	Résultat des prescriptions	Total
Tension artérielle :	0	14	0	14
Indice de Masse Corporelle :	0	13	0	13
Visiolite connecté :	13	0	0	13
Audiolyser ADL20 connecté :	9	0	0	9
Vision de près :	0	1	0	1
Vision de loin :	0	1	0	1
Total :	22	29	0	51

Prescriptions

Prescription	Total
Prescription personnalisée :	1
Bilan sanguin général :	1
Total :	2

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	1	10	3	5	19
Avis d'aptitude :	0	2	0	0	2
Total :	1	12	3	5	21
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>10</i>

Actions en milieu de travail par type

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Échange avec employeur / salarié :	1	3,0
Total :	1	3,0



Rapport annuel 2025

Adhérent

Numéro d'adhérent	95987.1
Adhérent	REGION HAUTS DE FRANCE
Adresse	AGENTS TITULAIRES - 1 RUE DU MARAIS
Code postal	80120
Commune	RUE

Cabinets médicaux

Médecins du travail	Docteurs Ben Amor, Page, Dufour, Lamarche, Marcerou, Deloute, Avinée-Lefebvre, Meurillon-Fossard
---------------------	---



77, rue Debaussaux
CS 60132
80001 AMIENS CEDEX 1



Tél. 03 22 54 58 00



contact@asmis.net
www.asmis.net



Activités médicales

Salariés déclarés par catégorie

Répartition par catégories des salariés déclarés pendant l'année en cours du rapport.

Catégorie	Nombre de salariés	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
SIR - Surveillance individuelle renforcée annuelle	4	3	1
SIR - Surveillance individuelle renforcée biennale	49	35	14
SIA - Surveillance individuelle adaptée	60	25	35
SI - Surveillance individuelle simple	302	114	187
Total	415	177	237

Examens cliniques effectués

Nombre de risques déclarés repartis par classes pour les salariés vus dans l'année.

Un salarié peut être comptabilisé plusieurs fois si celui-ci a été exposé à plusieurs risques.

Classe risque déclaré	Nombre de salariés	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
Agent physique	9	8	1
Facteur organisationnel, relationnel et éthique	3	3	0
Equipement, outil, machine et engin de travail	3	3	0
Situation nécessitant une demande d'aptitude spécifique	30	20	10
Situation personnelle influant sur le type de suivi	43	20	23





Nombre d'examens réalisés, classés en fonction de la nature de l'examen

Nature de l'examen	Nombre d'examens réalisés	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
Visite mi-carrière	6	2	4
Visite d'information et de prévention initiale	69	26	43
Visite d'information et de prévention périodique	80	38	42
Examen médical d'aptitude périodique	6	5	1
Visite intermédiaire entre deux examens d'aptitude médicale	9	6	3
Visite de reprise	8	0	8
Visite de reprise suite à maladie	3	2	1
Visite de reprise suite à accident du travail	3	1	2
Visite de reprise suite à congé maternité	1	0	1
Visite de préreprise	16	6	10
Visite à la demande (hors visite de reprise et de préreprise)	1	0	1
Visite à la demande du salarié (hors visite de reprise et de préreprise)	16	4	12
Visite à la demande de l'employeur (hors visite de reprise et de préreprise)	20	11	9
Visite à la demande du médecin du travail (hors visite de reprise et de préreprise)	14	5	9
Visite à la demande du médecin du travail sur orientation lors de la visite d'information et de prévention	5	2	3



77, rue Debaussaux
CS 60132
80001 AMIENS CEDEX 1



Tél. 03 22 54 58 00



contact@asmis.net
www.asmis.net



Examens complémentaires

Nombre d'examens complémentaires

Nature de l'examen complémentaire	Nombre d'examens	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
Audio	39	30	9
Visio	137	63	74
Spiro/EFR	1	1	0

Vaccins

Nombre de vaccins.

Nature du vaccin	Nombre de vaccins	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
ROUGEOLE	1	1	0
DIPHTERIE TETANOS COQUELUCHE POLIO	1	0	1



Conclusions des examens cliniques

Conclusions médicales

Nombre de conclusions médicales délivrées sur l'année du rapport

Nature de la conclusion	Nombre de conclusions	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
Total	257	108	149
Avis d'aptitude	5	3	2
Attestation de suivi avec propositions	53	18	35
Attestation de suivi	168	73	95
Avis d'aptitude avec propositions	13	7	6
Pré-reprise avec recommandations	14	5	9
Attestation de présence	4	2	2

Remarques :

Absences à un examen médical

Nombre d'absences à un examen médical en fonction de la nature de l'absence.

Nature de l'absence	Nombre de salariés absent	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femme
Absent sans excuse	48	22	26
Absent et excusé	94	41	53



Activités liées à la prévention des risques

Prévention des risques – Actions collectives et individuelles

Répartition des actions effectuées par bénéficiaire dans l'année du rapport.

Une action peut concerner :

- Uniquement un salarié : Cible « agir vers le travailleur »
- Plusieurs salariés d'une même entreprise : Cible « agir vers l'entreprise »

Répartition des actions en fonction de la cible	Nombre d'actions
agir vers le travailleur	17
agir vers l'entreprise	6

Détail des actions effectuées par objectifs :

Répartition des actions en fonction de la nature de l'objectif	Nombre d'actions
Conseiller l'entreprise en stratégie de prévention	1
Identifier le(s) danger(s) de l'entreprise : agent physique	1
Visiter les locaux et identifier les caractéristiques techniques et organisationnelles de l'entreprise	4
Conseiller le travailleur en maintien dans l'emploi, prévention désinsertion professionnelle	17





Conclusion du médecin du travail

Le 27/03/2026 Dorothée Vincent

Dr Dorothée VINCENT
A.S.M.I.S.
N° RPPS 10001831030



77, rue Debaussaux
CS 60132
80001 AMIENS CEDEX 1



Tél. 03 22 54 58 00



contact@asmis.net
www.asmis.net

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE JEANNE HACHETTE

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.12
- Adhérent LYCEE JEANNE HACHETTE
- Adresse adhérent LYCEE JEANNE HACHETTE
- 31 BOULEVARD AMYOT D'INVILLE
- Code postal adhérent 60000
- Commune adhérent BEAUVAIS

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA BEAUVAIS
- Adresse 240 AVENUE MARCEL DASSAULT
- Code postal & Commune 60008 BEAUVAIS
- Médecin Marieta Nenovska
- Adresse mail médecin m.nenovska@medisis.asso.fr
- Secrétaire Nadège Clopeaud
- Adresse mail secrétaire n.clopeaud@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 0375670007

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	6	5	1
SIA - Suivi individuel adapté	2	1	1
SIG - Suivi individuel général	21	5	16
Total	29	11	18

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés
agent physique	2
Habilitation électrique	1
Travail en hauteur	1
équipement, outil, machine et engin de travail	1
Habilitation de conduite	1

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite d'information et de prévention initiale	1
visite d'information et de prévention périodique	5
examen médical d'aptitude périodique	1
visite intermédiaire	1
visite de reprise suite à maladie	1
visite de préreprise à la demande du salarié	3
visite à la demande du médecin du travail (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre
Audiogramme	5
Examen de la vue	9

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	13
VIP avec proposition	2
VIP réalisée	8
Pas d'avis	3

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent excusé	1

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D'ACTIONS RÉALISÉES

Actions réalisées	Nombre
Analyse	1
Redaction	1

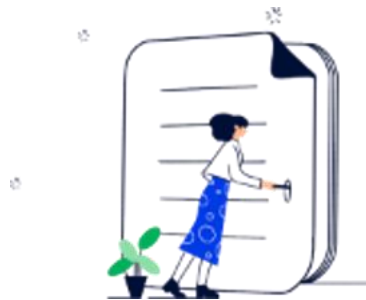
3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

rédaction du rapport d'intervention	1
analyse de situation de travail/étude de poste	1

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
11/02/2020	

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LYCEE ROBESPIERRE (02020696003)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre d'Arras Symphorine

Médecin référent : DESCHODT Nadine

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

Effectif au 1er janvier 2025	33
Effectif au 31 décembre 2025	29

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	17
SIA :	10
SIR :	2
Total :	29

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0
----------------	----------

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

Agents biologiques des groupes 3 et 4	2
CMR	0
Port de charge > 55 kg	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0
Suivi renforcé sans précision	0
Poussière de bois	0
Amiante	0
Mannequin	0
Hyperbare	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0
Rayonnements ionisants B	0
Poussière de silice	0
Rayonnements ionisants A	0
Plomb	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

Handicapé(e)	5
Habilitation électrique	3
Travailleur(se) de nuit	2
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	1
Agents biologiques du groupe 2	0
Champs électromagnétiques	0
Femme enceinte	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0
SIA sans catégorie précisée	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique :

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	6	5	11
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
EMA périodique :	1	0	1
VIP intermédiaire :	0	1	1
Total :	8	6	14
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche :

	Médecin	IDEST	Total
VIP initiale :	0	2	2
Total :	0	2	2
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle :

	Médecin	IDEST	Total
Demande du méd. du travail :	1	0	1
Pré-reprise à la demande du salarié :	1	0	1
Total :	2	0	2
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise :

	Médecin	IDEST	Total
Reprise après maladie non professionnelle :	2	0	2
Reprise après accident pro :	1	0	1
Total :	3	0	3
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites:

	Médecin	IDEST	Total
Total :	13	8	21
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

Conseiller(ère) Maintien en Emploi :	0
Total :	0

Examens complémentaires

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite / hors visite	Résultat des prescriptions	Total
Visiolite connecté :	18	0	0	18
Indice de Masse Corporelle :	0	16	0	16
Tension artérielle :	0	16	0	16
Audiolyser ADL20 connecté :	11	0	0	11
Total :	29	32	0	61

Prescriptions

Prescription	Total
Total :	0

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	2	12	2	1	17
Avis d'aptitude :	0	2	1	0	3
Total :	2	14	3	1	20
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>5</i>

Actions en milieu de travail par type

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Total :	0	0

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE CASSINI

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.2
- Adhérent LYCEE CASSINI
- Adresse adhérent LYCEE CASSINI
- 11 RUE HENRI BREUIL
- Code postal adhérent 60600
- Commune adhérent CLERMONT

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA FITZ JAMES
- Adresse RUE ALFRED KASTLER
- Code postal & Commune 60600 FITZ JAMES
- Médecin Hervé Decoussy
- Adresse mail médecin h.decoussy@medisis.asso.fr
- Secrétaire Jennifer Bartolome
- Adresse mail secrétaire j.bartolome@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 0344500994

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	3	3	0
SIA - Suivi individuel adapté	8	2	6
SIG - Suivi individuel général	18	5	13
Total	29	10	19

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite d'information et de prévention initiale	3
visite d'information et de prévention périodique	3
visite intermédiaire	1
visite de reprise suite à maladie	1
visite de préreprise à la demande du salarié	1
visite à la demande du médecin du travail (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre
Audiogramme	5
Examen de la vue	7

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	10
VIP avec proposition	2
VIP réalisée	7
Pas d'avis	1

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent non excusé	2
Absent excusé	6

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

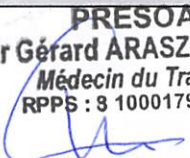
3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D'ACTIONS RÉALISÉES

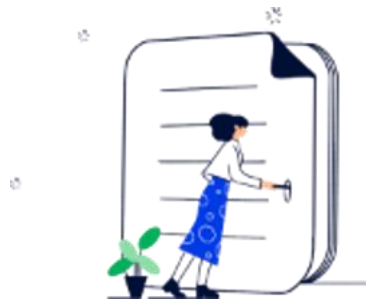
Actions réalisées	Nombre

3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
2 Février 2020	P.O. PRESOA Dr Gérard ARASZKIEWICZ Médecin du Travail RPPS : 8 10001796019 

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LP P. AUGUSTE (02020696008)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre de Bapaume

Médecin référent : DUVAL Pascaline

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

	Homme	Femme	Total
Effectif au 1er janvier 2025	6	5	11
Effectif au 31 décembre 2025	6	5	11

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	5	4	9
SIR :	1	1	2
Total :	6	5	11

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0	0	0
----------------	---	---	---

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

	Homme	Femme	Total
Agents biologiques des groupes 3 et 4	1	1	2
CMR	0	0	0
Port de charge > 55 kg	0	0	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0	0	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0	0	0
Suivi renforcé sans précision	0	0	0
Poussière de bois	0	0	0
Amiante	0	0	0
Mannequin	0	0	0
Hyperbare	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0	0	0
Rayonnements ionisants B	0	0	0
Poussière de silice	0	0	0
Rayonnements ionisants A	0	0	0
Plomb	0	0	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0	0	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

	Homme	Femme	Total
Habilitation électrique	1	0	1
Agents biologiques du groupe 2	0	0	0
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	0	0	0
Champs électromagnétiques	0	0	0
Femme enceinte	0	0	0
Travailleur(se) de nuit	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0	0	0
Handicapé(e)	0	0	0
SIA sans catégorie précisée	0	0	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique (Total):

	Médecin	IDEST	Total
EMA périodique :	1	0	1
VIP périodique :	0	1	1
Total :	1	1	2
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Périodique (Homme):

EMA périodique :	1	0	1
VIP périodique :	0	1	1
Total :	1	1	2
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Périodique (Femme):

EMA périodique :	0	0	0
VIP périodique :	0	0	0
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Demande du salarié :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle (Homme):

Demande du salarié :	0	0	0
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle (Femme):

Demande du salarié :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	2	1	3
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites (Homme):

Total :	1	1	2
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites (Femme):

Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Visites infirmerie réalisées

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Consultations spécialisées réalisées

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Absences / Annulations non excusées

Absences (ou annulations) non excusées

	Homme	Femme	Total
Le salarié ne s'est pas présenté	0	2	2
Total :	0	2	2
<i>Taux d'absence non excusée:</i>	<i>Inconnu</i>	66,67 %	40,0 %

Examens complémentaires

Examens complémentaires (Total)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	2	0	2
Tension artérielle :	0	2	0	2
Visiolite connecté :	1	0	0	1
Vision de loin :	0	1	0	1
Vision de près :	0	1	0	1
Total :	1	6	0	7

Examens complémentaires (Homme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	2	0	2
Tension artérielle :	0	2	0	2
Visiolite connecté :	1	0	0	1
Vision de loin :	0	1	0	1
Vision de près :	0	1	0	1
Total :	1	6	0	7

Examens complémentaires (Femme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	0	0	0
Tension artérielle :	0	0	0	0
Visiolite connecté :	0	0	0	0
Vision de loin :	0	0	0	0
Vision de près :	0	0	0	0
Total :	0	0	0	0

Prescriptions

Prescription	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles (Total)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	1	0	1	2
Visite fonction publique :	0	1	0	0	1
Total :	0	2	0	1	3
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	0	0	0	1	1

Conclusions professionnelles (Homme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	1	0	0	1
Visite fonction publique :	0	1	0	0	1
Total :	0	2	0	0	2
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	0	0	0	0	0

Conclusions professionnelles (Femme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	0	0	1	1
Visite fonction publique :	0	0	0	0	0
Total :	0	0	0	1	1
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>

Courriers d'orientation médicale

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Courriers d'orientation autre

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Orientations internes

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Orientation médicale (orale)

	Homme	Femme	Total
Diététique :	1	0	1
Tabacologue :	1	0	1
Total :	2	0	2

Orientation autre (orale)

	Homme	Femme	Total
Risque bio Vaccinations obligatoires :	1	0	1
Santé publique Alimentation / hydratation :	1	0	1
Total :	2	0	2

Actions en milieu de travail par type

**Le nombre d'AMT est calculée sur l'ensemble de salariés.*

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Total :	0	0

 Commentaires et observations

Observations générales du médecin du travail sur son activité

 à compléter

2025

Rapport Annuel

Etablissement

Région Hauts-de France

**(Personnels dans les lycées
pour le département du Nord)**



Votre partenaire Santé au Travail !

Table des matières

Observation générale.....	2
I - Renseignement concernant le service	2
A Le service de santé au travail.....	2
B Locaux disponibles	2
II - Renseignement concernant l'équipe de santé au travail	3
A Identités	3
B Modalités d'exercice	3
C Effectif déclaré	3
D Equipement	4
III - Données numériques concernant les agents.....	5
A Examens cliniques effectuées et conclusions.....	5
B Point sur les examens complémentaires et orientations professionnelles.....	7
C Point sur les maladies professionnelles.....	7
IV - Actions sur le milieu de travail	8
A Etude de poste/lieu de travail	8
B Réunion avec l'employeur	9
C Participation à la FSS.....	9
D Autres actions	9
V – Observations générales	10



Observation générale

Ce rapport recense l'activité du service de santé au travail d'ÉPIONE PREVENTION du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

I - Renseignement concernant le service

A Le service de santé au travail

Nom : EPIONE PREVENTION

Adresse : 7 Rue Jules Gratry – 59250 HALLUIN

Téléphone : 03.20.23.64.71

B Locaux disponibles

Description des locaux

Les visites médicales ont lieu au niveau de la Ferme DUPIRE – 80 Rue Yves Decugis – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Observation sur les locaux

Les locaux sont lumineux, propres et agréables.

Il y a 3 bureaux (un pour le médecin, un pour l'infirmière et un pour la secrétaire), une salle d'attente et une salle de pause.

Dans le bureau médical, il y a un réfrigérateur pour permettre la conservation des vaccins lors de campagne de vaccination.

Aucun des bureaux ne disposent cependant de point d'eau. L'accès aux toilettes (hommes et femmes) et au point d'eau se fait à l'extérieur des locaux médicaux.

La disposition des locaux et leur insonorisation permet de garantir la confidentialité des échanges.

II - Renseignement concernant l'équipe de santé au travail

A Identités

Médecin du Travail :

Dr POUPART Julien

Titres et diplômes : Doctorat de Médecine, DES de Médecine du travail

Infirmière de Santé au Travail :

Mme RAMALHO Emilie

Titres et diplômes : Diplôme d'Etat d'Infirmière, Licence Santé Travail

Secrétaire :

Mme BRIDENNE Lisa et Mme DUQUESNOY Delphine

B Modalités d'exercice

Médecin du travail : 5 vacations par semaine (lundi toute la journée, mardi après-midi, jeudi matin et vendredi matin)

Infirmière : 5 vacations par semaine (lundi toute la journée, mardi après-midi, vendredi toute la journée)

Secrétaire : présence d'une secrétaire tous les jours du lundi au vendredi

C Effectif déclaré

	Fonctionnaires	Contractuels	Apprentis	Total
2024	Hommes : 1 026 Femmes : 1 106	Hommes : ?? Femmes : ??	Hommes : ?? Femmes : ??	Hommes : 1 026 Femmes : 1 106
Total pour 2024				2 132
2025	Hommes : 1 011 Femmes : 1 113	Hommes : 91 Femmes : 140	Hommes : 20 Femmes : 11	Hommes : 1 122 Femmes : 1 264
Total pour 2025				2 386

D Equipement

- Bureau médical :
 - Equipement : matériel informatique, internet, messagerie, imprimante fournis par EPIONE PREVENTION.
 - Logiciel métier pour les dossiers médicaux informatisés : KENORA fourni par EPIONE PREVENTION.
 - Pour l'examen clinique : pèse-personne, tensiomètre, stéthoscope, marteau réflexe, table d'examen avec marchepied, échelle de MONOYER et de PARINAUD pour les tests visuels, test d'Ishihara, appareil pour réaliser une EFR (épreuve fonctionnelle respiratoire)
- Bureau de l'infirmière :
 - Equipement : matériel informatique, internet, messagerie, imprimante fournis par EPIONE PREVENTION.
 - Logiciel métier pour les dossiers médicaux informatisés : KENORA fourni par EPIONE PREVENTION.
 - Pour l'examen clinique : pèse-personne, tensiomètre, stéthoscope, marteau réflexe (matériel commun avec le bureau médical), table d'examen avec marchepied, échelle de MONOYER et de PARINAUD pour les tests visuels, test d'Ishihara (matériel commun avec le bureau médical), appareil pour réaliser une EFR (épreuve fonctionnelle respiratoire) (matériel commun avec le bureau médical)
- Bureau de la secrétaire :
 - Equipement : matériel informatique, internet, messagerie, imprimante fournis par EPIONE PREVENTION.
 - Logiciel métier pour les dossiers médicaux informatisés : KENORA fourni par EPIONE PREVENTION.
 - Pour les examens pré-cliniques : appareil pour tests visuels (VISIOLIT), appareil pour tests auditifs (AUDIOWIN), appareil pour analyse d'urine (CLINITEK)
- Salle d'attente :
 - Equipement : chaises, présentoir avec documents de prévention à disposition des agents
- Salle de pause (pour le personnel d'EPIONE PREVENTION) :
 - Equipement : cuisine équipée d'un micro-onde, réfrigérateur, cafetière, évier, table avec 4 chaises, vaisselle pour se restaurer

III - Données numériques concernant les agents

A Examens cliniques effectuées et conclusions

Type de visite (médecin)	Nombre effectué (Dr POUPART + Dr YANS)
VIP Initiale (VIPI)	24
VIP Périodique (VIPPP)	255
Visite de Pré-reprise à la demande de l'agent	114
Visite de Reprise	Après Maladie Professionnelle : 5 Après Accident du Travail : 17 Après COM : 53 Après CLM : 7 Après CLD : 4 Après Maternité : 0 Total : 86
Visite à la Demande du médecin	122
Visite à la Demande de l'agent	62
Visite à la Demande de l'employeur	157
	Total : 820

Type de visite (infirmière)	Nombre effectué (Emilie RAMALHO)
VIP Initiale (VIPI)	165
VIP Périodique (VIPPP)	370
	Total : 535
Absence au RDV	92

Au final :

Type de visite (médecin + infirmière)	Nombre effectué
VIP Initiale (VIPI)	189
VIP Périodique (VIPPP)	625
Visite de Pré-reprise à la demande de l'agent	114
Visite de Reprise	86
Visite à la Demande du médecin	122
Visite à la Demande de l'agent	62
Visite à la Demande de l'employeur	157
	Total : 1 355

Absence au RDV	Nombre (Dr POUPART + Dr YANS)
Absence excusée	25
Absence non excusée	42

Commentaire : Sur les 704 RDV programmés avec le Dr POUPART et le Dr YANS, 67 n'ont pas été honorés. Ceci représente donc un taux de présence aux RDV avec le médecin de 90,5 % (88,5 % en 2024).

Sur les 627 RDV programmés avec l'infirmière, 92 n'ont pas été honorés. Ceci représente donc un taux de présence aux RDV avec l'infirmière de 85,3 % (88,6 % en 2024).

Au cours d'une même visite médicale, 2 motifs de visite peuvent être saisis ; par exemple une visite de reprise et une VIPP.

Conclusion médicale	Nombre (Dr POUPART + Dr YANS)
Etat de santé compatible	202
Etat de santé compatible avec aménagement	195
Etat de santé compatible avec restriction	272
Etat de santé incompatible temporairement	13
Etat de santé incompatible définitivement	14

Commentaire : Pour toutes les visites de pré-reprises, aucune fiche de visite n'est émise. Par contre, si l'agent donne son accord, un courrier de préconisations médicales peut être émis et transmis à l'administration (avec une copie remise à l'agent). Certaines visites, comme par exemple les visites à la demande de l'agent, ne font pas l'objet systématique de l'émission d'une fiche de visite.

Concernant les demandes d'aménagement de poste de travail pour du matériel plus ergonomique notamment, il est parfois constaté des délais longs pour la mise en place des équipements demandés. Je rappelle que plus le délai sera long pour mettre en place ces aménagements, plus il y a de risque que l'état de santé de l'agent se détériore voire que ce dernier doive se mettre en arrêt de travail. Une vigilance doit donc être apportée concernant ces préconisations médicales et leurs mises en place rapides.

Il est également constaté sur les avis rendus par le médecin du travail, un nombre assez important de demande d'aménagement et/ou de restrictions dans les conclusions médicales. Est-ce un indicateur que les conditions de travail peinent à s'améliorer ? Que l'état de santé des agents se dégrade (en lien ou non avec le travail) avec l'apparition de pathologies ? Que les postes de travail sont plus difficiles à tenir pour les agents ayant des pathologies ou un âge avancé (retraite plus tardive) ?

B Point sur les examens complémentaires et orientations professionnelles

Au niveau des examens complémentaires effectués (Visio, Audio, BU et EFR) lors de la visite ou prescrit (Bilan biologique), il y a eu :

Type d'examen	Nombre effectué (Médecin)	Nombre effectué (Infirmière)	Total
Visio	246	535	781
Audio	179	487	666
Bandelette Urinaire (BU)	7	0	7
Epreuve Fonctionnelle Respiratoire (EFR)	2	0	2
Prescription d'un bilan biologique	4	0	4

Sur l'année 2025, le médecin du travail a orienté 32 agents vers leur médecin traitant et 4 agents vers un médecin spécialiste.

C Point sur les maladies professionnelles

Pour l'année 2025, 16 maladies professionnelles ont été déclarées. Celles-ci se répartissent selon le tableau suivant :

Maladie Professionnelle (N° de tableau)	Nombre de déclaration	Décisions rendues
Tendinopathie de l'épaule (57 A)	6	1 imputabilité reconnue et 5 non encore statuées
Epicondylite (57 B)	4	1 imputabilité reconnue et 3 non encore statuées
Hygroma du coude (57 B)	1	Non encore statuée
Canal carpien (57 C)	3	1 imputabilité reconnue et 2 non encore statuées
Tendinite de De Quervain (57 C)	1	Non encore statuée
Pathologie du genou (57 D ou 79)	1	Non encore statuée

Commentaire : Parmi les 16 déclarations, 3 ont été reconnues comme maladies professionnelles.

Selon le service maladie, quand le statut n'est pas encore prononcé c'est parce que le service maladie est toujours dans l'attente du retour de l'expertise.

Ainsi, nous constatons que la quasi-totalité des maladies professionnelles déclarées concernent des troubles musculosquelettiques (TMS) des membres supérieurs. La localisation de ces pathologies professionnelles est en parfaite adéquation avec les métiers techniques (agent d'entretien, agent technique des bâtiments, agent des services de restauration et cuisinier) auxquels sont exposés les agents des lycées de la Région.

Ceci, amène donc la nécessité de poursuivre l'amélioration des conditions de travail des agents tant sur le plan technique (matériel adapté et récent) qu'organisationnel (limiter des activités à forte contrainte physique, alternance des tâches, poste adapté pour les agents malades ou avançant en âge etc...).

IV - Actions sur le milieu de travail

A Etude de poste/lieu de travail

Les études peuvent être réalisées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du médecin du travail.

Pour rappel, une étude de poste peut faire suite à :

- Un aménagement et/ou une adaptation du poste dans le cadre d'un maintien dans l'emploi,
- A la demande du médecin du travail,
- A la demande de l'employeur.

Elle permet de connaître le travail réel des agents en :

- Analysant leurs conditions de travail et les contraintes rencontrées (ambiance de travail, aménagement, ergonomie, cadence de travail, mode opératoire employé, produits utilisés, risques professionnels...),
- S'assurant de leur compatibilité à occuper leur poste de travail en mettant en corrélation leur état de santé et les contraintes du poste,
- Réduisant ou supprimant les risques pour leur santé,
- Adaptant le travail à l'homme en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail.

Nombre total d'étude de poste : 43

1/ Nombre d'étude de poste individuelle demandée à CAP EMPLOI dans le cadre du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (RQTH) : 32 demandes effectuées en 2025 avec poursuite de certaines études demandées en 2026

2/ Nombre d'étude de poste individuelle demandée à l'infirmière (parfois accompagnée du conseiller de prévention) : 8

3/ Nombre d'étude de poste en situation collective demandée à l'infirmière (parfois accompagnée du conseiller de prévention) : 2 (une étude pour le secteur plonge du lycée Gaston Berger à Lille et une étude pour le secteur plonge du lycée Jean Moulin à Roubaix) + présentation de l'étude sur le secteur plonge du lycée Jean Moulin de Roubaix à différents membres de la Région (RRH, conseiller de prévention etc...) et à l'intendant du lycée dans l'objectif de la mise en place d'une amélioration des conditions de travail des agents.

4/ Une étude de poste faite par un ergonome de chez EPIONE PREVENTION pour le service restauration du lycée Marguerite de Flandre à Gondecourt + présentation de l'étude ergonomique de Gondecourt à différents membres de la Région (RRH, conseiller de prévention etc...) dans l'objectif de la mise en place d'une amélioration des conditions de travail des agents.

B Réunion avec l'employeur

- Très nombreux échanges téléphoniques / visio / mails chaque semaine avec la Région (psychologue, assistante sociale, référent handicap, référent RH, conseiller de prévention) pour aborder des situations individuelles d'agent mais aussi pour discuter sur des situations collectives plus complexes de type RPS au sein de certains lycées. Pour certaines situations individuelles plus complexes de maintien dans l'emploi d'agents ayant une RQTH, des échanges ont également lieu avec CAP EMPLOI et la Région pour discuter des aménagements spécifiques à devoir mettre en place.
- **A la demande du médecin du travail, réalisation d'une réunion d'échange avec les RRH, la psychologue du travail et le pôle santé de la Région sur le thème de « la santé mentale des agents de la Région et le mal-être ressenti »**

C Participation à la FSS

Nombre de participation : 3 (1 séance ordinaire le 18/03/2025 à Lille, 1 séance ordinaire le 26/06/2025 à Amiens et 1 séance ordinaire le 06/11/2025 à Lille)

D Autres actions

Visite de structures/locaux/sites

- Visite de la Cité Scolaire des Flandres à Hazebrouck (dans l'objectif de réaliser les fiches de risques) : étaient présents l'infirmière, le médecin du travail et l'IPRP d'Epione Prévention
- Visite du lycée Faidherbe à Lille (dans l'objectif de réaliser les fiches de risques) : étaient présents l'infirmière, le médecin du travail et l'IPRP d'Epione Prévention
- Visite du lycée Horticole de Lomme (dans l'objectif de réaliser les fiches de risques) : étaient présents le médecin du travail et l'IPRP d'Epione Prévention
- Visite du stand de tir du CREPS de Wattignies (suite à l'alerte du médecin de l'ARS sur le risque d'exposition au plomb notamment des agents d'entretien intervenant dans cette salle) par le médecin du travail

Vaccination :

- **Grippe :** celle-ci a été proposée à la Région mais non mise en place par EPIONE PREVENTION car seulement 2 agents se sont manifestés. Ainsi ces 2 agents ont été vaccinés directement par le service de santé (infirmière) de la Région

Risques professionnels :

- Le service de santé au travail d'EPIONE PREVENTION a été alerté par le médecin de l'ARS concernant un risque d'exposition au plomb pour les agents d'entretien intervenant au niveau du stand de tir du CREPS de Wattignies. Un travail de recherche approfondi a été réalisé et un suivi médical individuel a été tout de suite mis en place pour ce personnel. De même, le médecin du travail s'est rendu sur le site du CREPS pour réaliser une observation des conditions de travail des agents et des préconisations écrites ont été formulées à l'attention du pôle santé de la Région et du conseiller de prévention du secteur dans l'objectif de protéger les agents face au risque plomb.
- Mise en place d'un suivi médical pour des agents ayant développé des symptômes suite à un défaut de fonctionnement de l'extracteur de vapeur au niveau de la plonge pour le lycée Ernest Couteaux de Saint-Amand-Les-Eaux.

- Alerte auprès du conseiller de prévention par l'infirmière suite une plainte d'agent concernant un dysfonctionnement, au niveau de la ventilation de la cuisine du lycée Mousseron de Denain, pouvant générer des troubles musculosquelettiques (TMS).
- Alerte par le médecin du travail sur des situations à risque de RPS importants concernant certains lycées dont l'ESAAT de Roubaix, lycée Châtelet de Douai, l'ERP de Douai, le lycée Jean Moulin à Roubaix et le lycée Saint-Exupéry d'Halluin.
- Alerte auprès du conseiller de prévention par l'infirmière suite à des plaintes d'agents concernant un problème de fourniture d'EPI (manque) pour le service plonge au lycée Le Corbusier à Tourcoing. Après différents échanges, le problème semble avoir été résolu et les agents ont pu travailler avec les EPI nécessaires à leurs activités.

Autre :

- **Webinaire** : sur le thème « Rôle du médecin du travail en matière de maintien dans l'emploi des fonctionnaires » (09/01/2025), pour le médecin du travail et l'infirmière
- **Formation** : sur le thème « Suivi de santé des agents de la fonction publique », 2 jours, réalisée par l'ISTNF (06 et 07/10/2025), pour le médecin du travail et l'infirmière
- **Formation en psychotraumatisme pour l'infirmière** pour devenir praticienne en psychotraumatologie. Formation d'une durée d'un an qui a commencé en septembre 2025. Cette formation permettra à l'infirmière de prendre en charge, en première intention, les personnes ayant été exposées à un traumatisme psychique sur leur lieu de travail pour éviter la survenue de stress post-traumatique
- **Réalisation des fiches de risques pour les différents métiers des agents des lycées** par l'IPRP et le service de santé au travail. Ensuite des fiches ont été envoyés aux conseillers de prévention ainsi qu'au pôle santé de la Région.
- **Information donnée (par mail) aux Conseillers de Prévention sur « la prévention du risque d'explosion pour les charges de batteries » ainsi que « la prévention des travailleurs contre le risque lié à la chaleur et les obligations de l'employeur »**

V – Observations générales

Le déploiement de la méthode par pré-imprégnation continue doucement sa mise en place. Ce matériel reste essentiel pour tenter un retour efficace pour les agents ayant présenté une ou des pathologie(s) des membres supérieurs notamment. Malheureusement, dans certaines situations particulières, malgré une préconisation médicale demandant la mise en place de ce chariot à pré-imprégnation, celui-ci a mis de très longs mois à arriver voire n'est toujours pas mis en place. L'absence de ce matériel pour des agents en fragilité est source de majoration des douleurs, aggravation de pathologie(s) voire absentéisme à nouveau. Il est nécessaire et indispensable de repenser le déploiement de ce chariot à pré-imprégnation quand une prescription médicale le recommande.

Il convient également dans le cadre de la prévention primaire des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) de ne pas oublier les autres métiers techniques des agents des lycées comme les agents des services de restauration ou des agents des services bâtimentaires. Eux aussi méritent une amélioration de leurs conditions de travail tant sur le plan ergonomique (par exemple : matériels adaptés à l'activité, matériels à fond mobile et en parfait état de

fonctionnement etc...) que sur le plan organisationnel. Concernant l'organisation du travail, certains postes présentent plus de contraintes que d'autres. Pour limiter et réduire le risque de TMS, des rotations avec des activités moins contraignantes devraient être proposées systématiquement. La répétitivité d'un même geste et la monotonie des tâches augmentent considérablement le risque de pathologie et de maladie professionnelle. Enfin, pour les agents ayant des pathologies (et donc très probablement des restrictions médicales) ou pour ceux avançant dans l'âge (en effet, la physiologie humaine n'est pas la même à 20 / 25 ans qu'à 55 / 60 ans), des postes adaptés / aménagés à moindres contraintes devraient être mis en place ou imaginés afin de maintenir dans l'emploi cette population plus fragile à risque plus accrue d'absentéisme. En effet, sans prise en compte de ces différents éléments, le risque le plus extrême est d'arriver à une incompatibilité définitive au poste avec une nécessité de reclassement professionnel.

Au cours du dernier trimestre 2025, le service de santé au travail EPIONE a demandé un échange avec le service santé de la Région ainsi qu'avec les référents RH et la psychologue du travail afin d'aborder la question de « la santé mentale des agents de la Région ». En effet, le service de santé au travail (médecin du travail et infirmière de santé au travail d'EPIONE PREVENTION) avait constaté au cours des précédentes semaines voire mois un état de mal-être au travail (demande de mobilité pour fuir un climat délétère, recours à des consultations avec un psychologue, prise de médicaments pour faire face à certaines situations etc...) pour certaines situations professionnelles sur le secteur Nord. De même, CAP EMPLOI qui intervient dans le cadre d'étude de poste pour les agents en situation de handicap (RQTH) avait fait remonter cette thématique lors de certaines études de poste.

Lors de cet échange, ce constat a été entendu/compris par les différentes personnes de la Région présentes à cette réunion.

Bien évidemment, il ne faut pas en faire une généralité car dans de nombreux établissements du Nord, les agents sont bien dans leur environnement professionnel.

Ainsi, pour essayer de résoudre ces situations délétères, il me semble nécessaire au-delà de l'accompagnement médical individuel et du suivi par la psychologue du travail au cours d'entretien individuel, de proposer une action de terrain à dimension collective/organisationnelle/systémique en utilisant les compétences du psychologue du travail de la Région.

En effet, il semblerait intéressant de proposer une action d'analyse des conditions de travail lors de situations de RPS au moyen d'outils validés scientifiquement par la psychologue du travail. La psychologue pourrait intervenir sur le terrain en soutien des RRH, identifier des facteurs de risques à l'origine des RPS mais surtout élaborer un plan d'actions pour améliorer la situation et le climat de travail.

Enfin, il est rappelé que la santé humaine n'a pas de prix et ce qui doit guider constamment les décideurs sont les principes généraux de prévention (vous les trouverez ci-dessous).

« La prévention des risques professionnels recouvre l'**ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés**, améliorer les **conditions de travail** et tendre vers le **bien-être au travail**.

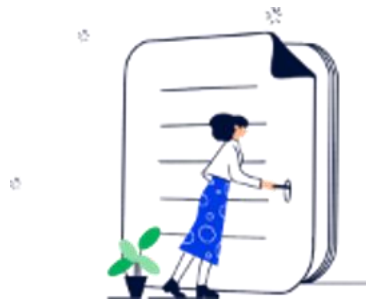
Le code du travail précise les **principes généraux de prévention** qui doivent guider la protection de la santé et de la sécurité des travaux. Au nombre de neuf, ils permettent de mettre en place une démarche de prévention efficace dans une entreprise. Ils sont transposables dans n'importe quelle situation de travail.

1. Eviter les risques ;

2. **Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;**
3. **Combattre les risques à la source ;**
4. **Adapter le travail à l'homme (et non l'inverse),** en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;
5. **Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;**
6. **Remplacer ce qui est dangereux** par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;
7. **Planifier la prévention** en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral et au harcèlement sexuel, tels qu'ils sont définis aux articles L. 1152-1 et L. 1153-1, ainsi que ceux liés aux agissements sexistes définis à l'article L. 1142-2-1 ;
8. **Prendre des mesures de protection collective** en leur donnant la **priorité sur les mesures de protection individuelle ;**
9. **Donner les instructions appropriées aux travailleurs. »**

Docteur POUPART Julien (Médecin du Travail, EPIONE PREVENTION), le 04 mars 2026

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LP MENDES FRANCE (02020696007)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre de Saint Pol sur Ternoise

Médecin référent : MARECHAL Laura

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

	Homme	Femme	Total
Effectif au 1er janvier 2025	6	10	16
Effectif au 31 décembre 2025	6	11	17

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	3	9	12
SIA :	2	0	2
SIR :	1	2	3
Total :	6	11	17

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0	0	0
----------------	---	---	---

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

	Homme	Femme	Total
Agents biologiques des groupes 3 et 4	1	2	3
CMR	0	0	0
Port de charge > 55 kg	0	0	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0	0	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0	0	0
Suivi renforcé sans précision	0	0	0
Poussière de bois	0	0	0
Amiante	0	0	0
Mannequin	0	0	0
Hyperbare	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0	0	0
Rayonnements ionisants B	0	0	0
Poussière de silice	0	0	0
Rayonnements ionisants A	0	0	0
Plomb	0	0	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0	0	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

	Homme	Femme	Total
Habilitation électrique	3	0	3
Handicapé(e)	1	1	2
Femme enceinte	0	0	0
Travailleur(se) de nuit	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0	0	0
Agents biologiques du groupe 2	0	0	0
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	0	0	0
Champs électromagnétiques	0	0	0
SIA sans catégorie précisée	0	0	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique (Total):

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	0	4	4
EMA périodique :	1	0	1
Total :	1	4	5
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Périodique (Homme):

VIP périodique :	0	0	0
EMA périodique :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Périodique (Femme):

VIP périodique :	0	4	4
EMA périodique :	0	0	0
Total :	0	4	4
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche (Total):

	Médecin	IDEST	Total
VIP initiale :	1	1	2
Total :	1	1	2
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche (Homme):

VIP initiale :	0	0	0
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche (Femme):

VIP initiale :	1	1	2
Total :	1	1	2
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Pré-reprise à la demande du salarié :	2	0	2
Demande du méd. du travail :	1	0	1
Total :	3	0	3
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle (Homme):

Pré-reprise à la demande du salarié :	0	0	0
Demande du méd. du travail :	0	0	0
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle (Femme):

Pré-reprise à la demande du salarié :	2	0	2
Demande du méd. du travail :	1	0	1
Total :	3	0	3
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	5	5	10
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites (Homme):

Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites (Femme):

Total :	4	5	9
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

	Homme	Femme	Total
Conseiller(ère) Maintien en Emploi :	0	1	1
Total :	0	1	1

Absences / Annulations non excusées**Absences (ou annulations) non excusées**

	Homme	Femme	Total
Le salarié ne s'est pas présenté	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>Taux d'absence non excusée:</i>	<i>50,0 %</i>	<i>Inconnu</i>	<i>8,33 %</i>

Examens complémentaires

Examens complémentaires (Total)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Visiolite connecté :	10	0	0	10
Indice de Masse Corporelle :	0	8	0	8
Tension artérielle :	0	7	0	7
Audiolyser ADL20 connecté :	1	0	0	1
Total :	11	15	0	26

Examens complémentaires (Homme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Visiolite connecté :	4	0	0	4
Indice de Masse Corporelle :	0	2	0	2
Tension artérielle :	0	1	0	1
Audiolyser ADL20 connecté :	1	0	0	1
Total :	5	3	0	8

Examens complémentaires (Femme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Visiolite connecté :	6	0	0	6
Indice de Masse Corporelle :	0	6	0	6
Tension artérielle :	0	6	0	6
Audiolyser ADL20 connecté :	0	0	0	0
Total :	6	12	0	18

Prescriptions

Prescription	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles (Total)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	2	4	0	0	6
Pas de document de visite :	0	0	0	2	2
Avis d'aptitude :	0	1	0	0	1
Visite fonction publique :	0	0	0	1	1
Total :	2	5	0	3	10
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>

Conclusions professionnelles (Homme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	0	0	0	0
Pas de document de visite :	0	0	0	0	0
Avis d'aptitude :	0	1	0	0	1
Visite fonction publique :	0	0	0	0	0
Total :	0	1	0	0	1
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Conclusions professionnelles (Femme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	2	4	0	0	6
Pas de document de visite :	0	0	0	2	2
Avis d'aptitude :	0	0	0	0	0
Visite fonction publique :	0	0	0	1	1
Total :	2	4	0	3	9
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>

Courriers d'orientation médicale

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Courriers d'orientation autre

	Homme	Femme	Total
Cap Emploi :	0	1	1
Total :	0	1	1

Orientations internes

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Orientation médicale (orale)

	Homme	Femme	Total
Gynécologie-obstétrique :	0	3	3
Ophtalmologie :	0	3	3
Total :	0	6	6

Orientation autre (orale)

	Homme	Femme	Total
Risque bio Vaccinations obligatoires :	0	3	3
Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) :	0	1	1
Gestion du stress :	0	1	1
Manutention :	0	1	1
Risque chimique :	0	1	1
Santé publique Consommation tabac :	0	1	1
Cap Emploi :	0	1	1
Total :	0	9	9

Actions en milieu de travail par type

**Le nombre d'AMT est calculée sur l'ensemble de salariés.*

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Total :	0	0

Commentaires et observations

Observations générales du médecin du travail sur son activité

 Comme indiqué précédemment, il semble qu'il y ait une inadéquation entre la déclaration au risque d'agent biologique de niveau 3 et 4 et le risque réel.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE CONDORCET

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.5
- Adhérent LYCEE CONDORCET
- Adresse adhérent LYCEE CONDORCET
- RUE CONDORCET
- BP 20146
- Code postal adhérent 60110
- Commune adhérent MERU

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA MERU
- Adresse 13 RUE ARISTIDE BRIAND
- Code postal & Commune 60110 MERU
- Médecin Jacques Demarquest
- Adresse mail médecin j.demarquest@medisis.asso.fr
- Secrétaire Nour Mohamed
- Adresse mail secrétaire n.mohamed@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 03.44.52.68.80

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	1	1	0
SIG - Suivi individuel général	16	1	14
Total	17	2	14

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite de reprise suite à maladie	2
visite de préreprise à la demande du salarié	3
visite à la demande du salarié (hors visite de reprise et de préreprise)	4
visite à la demande de l'employeur (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	10
Inapte en une seule visite suite à une visite de pré-reprise	1
VIP avec proposition	5
Pas d'avis	4

2.6 ABSENCES A UN EXAMEN MEDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent non excusé	1

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D' ACTIONS RÉALISÉES

Actions réalisées	Nombre
Analyse	2
Fiche d'entreprise	1

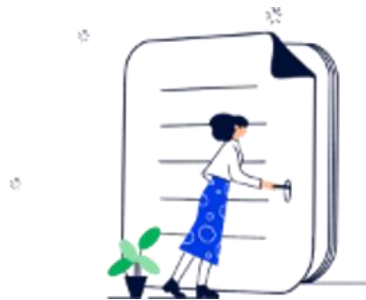
3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

Fiche d'entreprise : établissement de la	1
Analyse de situation de travail/étude de poste	2

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
28/01/2026	 DR DENARQUEST

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LYCEE G. MOLLET (02020696001)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre d'Arras Symphorine

Médecin référent : DESCHODT Nadine

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

Effectif au 1er janvier 2025	26
Effectif au 31 décembre 2025	27

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	16
SIA :	5
SIR :	6
Total :	27

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0
----------------	----------

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

Agents biologiques des groupes 3 et 4	5
CMR	1
Port de charge > 55 kg	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0
Suivi renforcé sans précision	0
Poussière de bois	0
Amiante	0
Mannequin	0
Hyperbare	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0
Rayonnements ionisants B	0
Poussière de silice	0
Rayonnements ionisants A	0
Plomb	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

Handicapé(e)	6
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	2
Habilitation électrique	1
Agents biologiques du groupe 2	0
Champs électromagnétiques	0
Femme enceinte	0
Travailleur(se) de nuit	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0
SIA sans catégorie précisée	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique :

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	3	3	6
EMA périodique :	3	0	3
VIP intermédiaire :	1	1	2
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
Total :	8	4	12
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche :

	Médecin	IDEST	Total
VIP initiale :	1	3	4
Total :	1	3	4
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle :

	Médecin	IDEST	Total
Demande du méd. du travail :	3	0	3
Demande du salarié :	3	0	3
Pré-reprise à la demande du salarié :	2	0	2
Total :	8	0	8
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites:

	Médecin	IDEST	Total
Total :	17	7	24
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

Total :	0
----------------	----------

Examens complémentaires

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite / hors visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	16	0	16
Visiolite connecté :	16	0	0	16
Tension artérielle :	0	13	0	13
Audiolyser ADL20 connecté :	11	0	0	11
Total :	27	29	0	56

Prescriptions

Prescription	Total
Total :	0

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	4	8	0	4	16
Avis d'aptitude :	0	4	0	1	5
Total :	4	12	0	5	21
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>7</i>

Actions en milieu de travail par type

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Fiche d'entreprise :	1	29,4
Information - Sensibilisation - Formation :	1	19,6
Total :	2	49,0

RAPPORT ANNUEL

D'ENTREPRISE

Critères d'édition :

Entreprise :	REGION HAUTS DE FRANCE - LYCEE AMYOT D'INVILLE - 121604
Année :	2025
Date édition :	27/05/2026

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE INTERENTREPRISE

1.2 IDENTIFICATION DU SECTEUR GEOGRAPHIQUE OÙ EXERCE LE MEDECIN DU TRAVAIL

1.2.1 Centre fixe du secteur

Nom du secteur	Adresse	Téléphone
OISE	PARC ALATA 3 RUE DES PRUNELLIERES 60100 CREIL FR	03.44.66.59.59

Adresse : Adresse du centre principal du secteur

1.2.2 Nature des locaux où exerce le médecin du travail et répartition du temps de travail dans chacun d'eux en pourcentage

Centre fixe :
CENTRE DE CREIL
PARC ALATA 3 RUE DES PRUNELLIERES 60100 CREIL FR
03.44.66.59.59

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MEDECIN DU TRAVAIL

2.1 NOM PRENOM

JHUMUN Patricia

2.2 EFFECTIF

	Homme	Femme	Effectif
2.3.1 Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2025			22
2.3.2 Effectif réel pris en charge au cours de l'année 2025			22

2.3.3 Répartition de l'effectif mentionné au 2.3.1 (au 1er Janvier 2025)	Homme	Femme	Effectif
Suivi Individuel (5 ans)			18
Suivi Individuel Adapté (3 ans)			0
Suivi Individuel Renforcé (1 an)			0
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)			4

3. DONNEES NUMERIQUES SUR LE NOMBRE DE SALARIES SOUMIS A DES RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE REGLEMENTATION SPECIFIQUE.

3.1 NOMBRE DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRE D'UNE SURVEILLANCE INDIVIDUELLE RENFORCÉE EFFECTUÉE PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL

3.1.1 Nombre de salariés SIR

	Homme	Femme	Effectif
Effectif SIR	3	1	4

3.1.2 Nombre de salariés SIR par nature du risque

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	0	0	0	0	0
Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	0	0	0	0	0
Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés	0	0	0	0	0
Rayonnements ionisants catégorie A	0	0	0	0	0
Rayonnements ionisants catégorie B	0	0	0	0	0
Risques particuliers motivés par l'employeur	0	0	0	0	0
Salarié exposé à l'amiante	0	0	0	0	0
Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	0	0	0	0	0
Salarié exposé au CMR	1	0	0	0	1
Salarié exposé au plomb	0	0	0	0	0
Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage	0	0	0	0	0
Salarié exposé au risque hyperbare	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée	0	0	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	1	0	0	0	1

Nombre de salariés par motif de surveillance avant Réforme 2012 (non classé dans le paragraphe précédent)

Rapport annuel d'entreprise REGION HAUTS DE FRANCE - LYCEE AMYOT D'INVILLE

- 121604

Edité le : 27/05/2026 - 4 sur 10

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES) SIR	1	0	0	0	1
Habilitation électrique (travaux sur installations électriques) SIR	2	0	0	0	2
Travailleur handicapé (TH)	1	0	0	0	1

3.2 NOMBRE DE SALARIÉS SOUMIS À UN RISQUE DE MALADIE PROFESSIONNELLE INDEMNISABLE

Numéro de tableau	Salariés hors temporaires		Salariés temporaires		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
RG 57 - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	2	10	0	0	12

4. EXAMENS MEDICAUX CLINIQUES EFFECTUES

			Total
	Homme	Femme	
4.1 EXAMENS MEDICAUX PERIODIQUES	0	0	0
5.1.1 Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :	0	0	0
Salariés SI	0	0	0
Salariés SIR	0	0	0
5.1.2 Nombre d'examens médicaux supplémentaires	0	0	0
4.2 EXAMENS MÉDICAUX NON PÉRIODIQUES	1	3	4
Visites d'embauche	0	0	0
Examen Médical d'Aptitude à l'Embauche	0	0	0
VIP médicale Initiale	0	0	0
Visites de Pré-reprise	0	0	0
Visite de pré reprise demandée par le médecin conseil	0	0	0
Visite de pré reprise demandée par le médecin traitant	0	0	0
Visite de pré reprise demandée par le salarié	0	0	0
Visites de reprise	1	0	1
Visite de reprise après maladie	1	0	1
Visites occasionnelles	0	3	3
Visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	0	1	1
Visite occasionnelle à la demande du salarié	0	2	2
4.3 TOTAL DES EXAMENS CLINIQUES	1	3	4

5. EXAMENS COMPLEMENTAIRES

5.1 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES POUVANT ETRE PRESCRITS

Nature de l'examen	Cadre de la presc.et nb examens										Total
	Aptit.		M.c.p*		M.P*		M.dg*		Autres		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
TOTAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Mcp : Maladie à caractère professionnelle

Mp : Maladie professionnelle

Mdg : Maladie dangereuse

Motif de la surveillance	Nature de l'examen complémentaire	Nombre d'examens complémentaires		
		Homme	Femme	Total
TOTAL		0	0	0

5.2 COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS SUR LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

	Homme	Femme	Total
Nombre total d'examens complémentaires	0	0	0
Nombre total d'examens complémentaires réalisés	0	0	0

6. CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

6.1 CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

7.1.1 Conclusions professionnelles (nombre d'avis d'aptitude)

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Attestation de suivi	0	0	1	0	0	0	0	3	1	3
Total	0	0	1	0	0	0	0	3	1	3

Nombre de visites sans conclusion saisie :

6.2 CONCLUSIONS MÉDICALES

7.2.1 Pathologies dépistées et observées quelle qu'en soit la cause

	Homme	Femme	Total
Nombre de salariés orientés	0	0	0

7.2.2 Autres orientations

Type d'orientation	Homme	Femme	Nombre
Médecin généraliste	0	1	1
Total	0	1	1

ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

6.1 TEMPS MENSUEL CONSACRE PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL A SES ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

Temps : 0 heure

(Temps renseigné lors de la saisie du compte rendu de l'AMT)

6.2 ETUDE DU MILIEU DE TRAVAIL ET ACTION EN VUE DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

8.2.1 Fiches entreprises

Nombre de fiches existantes au début d'année : 1

Nombre de fiches nouvelles établies au cours de l'année : 0

1. Nombre d'étude(s) de métrologie effectuée(s)

NATURE de l'étude métrologique	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérieur avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
TOTAL	0	0					0

2. Nombre d'étude(s) de postes de travail

NATURE de l'étude de poste	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail ou en collaboration avec le personnel appartenant au service	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérieur avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
TOTAL	0	0					0

3. Comité social et économique (CSE) / commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

- Nombre de réunion(s) CSE / CSSCT. auxquelles le médecin du travail a assisté : 0

Annexe

ACTIVITE DE L'INFIRMIER(E)

Infirmier(e) du Service santé travail :

	Homme	Femme	Total
Nombre de visites infirmiers :	0	0	0

Examens complémentaires :

Nature de l'examen	Homme	Femme	Total
Total	0	0	0

Nombre d'actions en milieu du travail : 0

Motif de l'action	Total
Total	0

ACTIVITES AUTRES INTERVENANTS DU SERVICE

Nombre d'actions en milieu du travail réalisées par l'assistant(e) : 0

Motif de l'action	Total
Total	0

Nombre d'actions en milieu du travail réalisées par l'IPRP : 0

Motif de l'action	Total
Total	0

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE JULES UHRY

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.3
- Adhérent LYCEE JULES UHRY
- Adresse adhérent LYCEE JULES UHRY
- 10 RUE ARISTIDE BRIAND
- BP 112
- Code postal adhérent 60100
- Commune adhérent CREIL

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA CREIL
- Adresse 45 RUE VOLTAIRE - 3 EME ETAGE
- Code postal & Commune 60100 CREIL
- Médecin Hervé Decoussy
- Adresse mail médecin h.decoussy@medisis.asso.fr
- Secrétaire Delphine Damhet
- Adresse mail secrétaire d.damhet@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 03.44.55.87.60

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	6	3	3
SIA - Suivi individuel adapté	3	1	2
SIG - Suivi individuel général	21	4	16
Total	30	8	21

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés
agent physique	2
Habilitation électrique	2

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite d'information et de prévention initiale	5
visite d'information et de prévention périodique	4
visite intermédiaire	2
visite de reprise suite à maladie	2
visite à la demande du salarié (hors visite de reprise et de préreprise)	1
visite à la demande de l'employeur (hors visite de reprise et de préreprise)	1
visite à la demande du médecin du travail (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre
Audiogramme	5
Examen de la vue	12
Liste/questionnaire	1

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	16
Apte avec proposition	4
VIP avec proposition	1
VIP réalisée	9
Pas d'avis	2

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent non excusé	4
Absent excusé	1

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D' ACTIONS RÉALISÉES

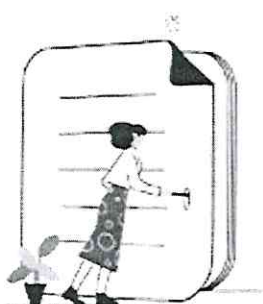
Actions réalisées	Nombre

3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
4/7/2016	PRESOA Dr Hervé DECOUSSY Médecin du Travail RPS : 1004988555 

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - Lycée Voltaire - Wingles (210001114)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre de Douvrin

Médecin référent : ALLUIN Marie Noelle

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

	Homme	Femme	Total
Effectif au 1er janvier 2025	9	11	20
Effectif au 31 décembre 2025	11	12	23

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	5	11	16
SIA :	5	1	6
SIR :	1	0	1
Total :	11	12	23

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0	0	0
---------	---	---	---

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :**Effectif soumis à un suivi individuel renforcé**

	Homme	Femme	Total
Poussière de silice	1	0	1
Hyperbare	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0	0	0
Rayonnements ionisants B	0	0	0
Rayonnements ionisants A	0	0	0
Plomb	0	0	0
Mannequin	0	0	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0	0	0
Agents biologiques des groupes 3 et 4	0	0	0
CMR	0	0	0
Port de charge > 55 kg	0	0	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0	0	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0	0	0
Suivi renforcé sans précision	0	0	0
Poussière de bois	0	0	0
Amiante	0	0	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :**Effectif soumis à un suivi individuel adapté**

	Homme	Femme	Total
Habilitation électrique	4	1	5
Handicapé(e)	2	0	2
Femme enceinte	0	0	0
Travailleur(se) de nuit	0	0	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0	0	0
Agents biologiques du groupe 2	0	0	0
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	0	0	0
Champs électromagnétiques	0	0	0
SIA sans catégorie précisée	0	0	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique (Total):

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	0	3	3
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
Total :	1	3	4
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Périodique (Homme):

VIP périodique :	0	1	1
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
Total :	1	1	2
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Périodique (Femme):

VIP périodique :	0	2	2
EMA d'affectation SIR :	0	0	0
Total :	0	2	2
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche (Total):

	Médecin	IDEST	Total
VIP initiale :	5	2	7
Total :	5	2	7
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche (Homme):

VIP initiale :	2	0	2
Total :	2	0	2
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche (Femme):

VIP initiale :	3	2	5
Total :	3	2	5
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Demande du méd. du travail :	4	0	4
Pré-reprise à la demande du salarié :	2	0	2
Demande de l'employeur :	1	0	1
Demande du salarié :	1	0	1
Total :	8	0	8
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle (Homme):

Demande du méd. du travail :	1	0	1
Pré-reprise à la demande du salarié :	0	0	0
Demande de l'employeur :	0	0	0
Demande du salarié :	0	0	0
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle (Femme):

Demande du méd. du travail :	3	0	3
Pré-reprise à la demande du salarié :	2	0	2
Demande de l'employeur :	1	0	1
Demande du salarié :	1	0	1
Total :	7	0	7
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise (Homme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise (Femme):

Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre (Total):

	Médecin	IDEST	Total
Visite pour examens complémentaires :	0	1	1
Total :	0	1	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre (Homme):

Visite pour examens complémentaires :	0	1	1
Total :	0	1	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre (Femme):

Visite pour examens complémentaires :	0	0	0
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	14	6	20
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites (Homme):

Total :	4	2	6
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites (Femme):

Total :	10	4	14
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

	Homme	Femme	Total
Total :	0	0	0

Examens complémentaires

Examens complémentaires (Total)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	13	0	13
Visiolite connecté :	11	0	0	11
Tension artérielle :	0	10	0	10
Audiolyser ADL20 connecté :	5	0	0	5
Spirolyser Q13 connecté :	2	0	0	2
Total :	18	23	0	41

Examens complémentaires (Homme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	4	0	4
Visiolite connecté :	4	0	0	4
Tension artérielle :	0	4	0	4
Audiolyser ADL20 connecté :	4	0	0	4
Spirolyser Q13 connecté :	2	0	0	2
Total :	10	8	0	18

Examens complémentaires (Femme)

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	9	0	9
Visiolite connecté :	7	0	0	7
Tension artérielle :	0	6	0	6
Audiolyser ADL20 connecté :	1	0	0	1
Spirolyser Q13 connecté :	0	0	0	0
Total :	8	15	0	23

Prescriptions

Prescription	Homme	Femme	Total
Prescriptions vaccins / prise en charge SS :	1	1	2
Prescription personnalisée :	4	0	4
Prescription EFR interne AST :	3	0	3
Imagerie :	2	0	2
Total :	10	1	11

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles (Total)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Visite fonction publique :	5	1	0	6	12
Attestation de suivi :	2	3	0	0	5
Total :	7	4	0	6	17
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>4</i>

Conclusions professionnelles (Homme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Visite fonction publique :	2	1	0	1	4
Attestation de suivi :	0	1	0	0	1
Total :	2	2	0	1	5
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Conclusions professionnelles (Femme)

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Visite fonction publique :	3	0	0	5	8
Attestation de suivi :	2	2	0	0	4
Total :	5	2	0	5	12
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>4</i>

Actions en milieu de travail par type

**Le nombre d'AMT est calculée sur l'ensemble de salariés.*

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Fiche d'entreprise :	1	10,2
● Fiche entreprise - Création :	1	10,2
Total :	1	10,2

✎ Commentaires et observations

Observations générales du médecin du travail sur son activité

✎ à compléter

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LP ROBERVAL

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.9
- Adhérent LP ROBERVAL
- Adresse adhérent LP ROBERVAL
- 10 RUE DES GREZ
- Code postal adhérent 60600
- Commune adhérent BREUIL LE VERT

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA FITZ JAMES
- Adresse RUE ALFRED KASTLER
- Code postal & Commune 60600 FITZ JAMES
- Médecin Hervé Decoussy
- Adresse mail médecin h.decoussy@medisis.asso.fr
- Secrétaire Jennifer Bartolome
- Adresse mail secrétaire j.bartolome@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 0344500994

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	3	1	2
SIA - Suivi individuel adapté	3	0	3
SIG - Suivi individuel général	12	5	7
Total	18	6	12

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite d'information et de prévention initiale	7
visite d'information et de prévention périodique	3
visite de reprise suite à maladie	2
visite de préreprise à la demande du salarié	2
visite à la demande de l'employeur (hors visite de reprise et de préreprise)	2
visite à la demande du médecin du travail (hors visite de reprise et de préreprise)	3

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre
Audiogramme	24
Examen de la vue	12

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	19
VIP avec proposition	5
VIP réalisée	10
Inapte	1
Pas d'avis	3

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent excusé	2

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D' ACTIONS RÉALISÉES

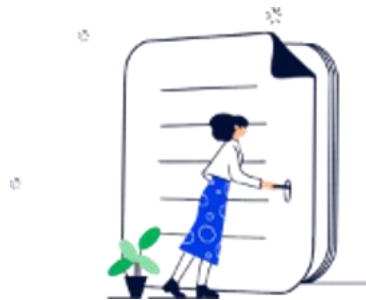
Actions réalisées	Nombre

3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
2 février 2026	P.O. PRESOA Dr Gérard ARASZKIEWIRZ Médecin du Travail RPPS : 8 10001796019

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LYCEE SAVARY FERRY (02020696002)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre d'Arras Symphorine

Médecin référent : DESCHODT Nadine

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

Effectif au 1er janvier 2025	33
Effectif au 31 décembre 2025	34

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	18
SIA :	8
SIR :	8
Total :	34

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0
----------------	----------

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

Agents biologiques des groupes 3 et 4	5
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	2
CMR	2
Poussière de silice	1
Hyperbare	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0
Rayonnements ionisants B	0
Rayonnements ionisants A	0
Plomb	0
Mannequin	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0
Suivi renforcé sans précision	0
Poussière de bois	0
Amiante	0
Port de charge > 55 kg	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

Handicapé(e)	6
Habilitation électrique	6
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	1
Agents biologiques du groupe 2	0
Champs électromagnétiques	0
Femme enceinte	0
Travailleur(se) de nuit	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0
SIA sans catégorie précisée	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique :

	Médecin	IDEST	Total
VIP périodique :	2	9	11
EMA périodique :	4	0	4
VIP intermédiaire :	1	2	3
Total :	7	11	18
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Embauche :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Occasionnelle :

	Médecin	IDEST	Total
Demande du méd. du travail :	4	0	4
Pré-reprise à la demande du salarié :	1	0	1
Total :	5	0	5
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Reprise :

	Médecin	IDEST	Total
Reprise après maladie non professionnelle :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Autre :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	0	0	0

Total des visites:

	Médecin	IDEST	Total
Total :	13	11	24
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

Cellule Maintien en Emploi :	0
Total :	0

Examens complémentaires

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite / hors visite	Résultat des prescriptions	Total
Visiolite connecté :	18	0	0	18
Indice de Masse Corporelle :	0	18	0	18
Tension artérielle :	0	15	0	15
Audiolyser ADL20 connecté :	8	0	0	8
Radiographie pulmonaire :	0	0	1	1
Bilan sanguin :	0	0	1	1
Total :	26	33	2	61

Prescriptions

Prescription	Total
Prescription EFR interne AST :	1
Total :	1

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	14	0	4	18
Avis d'aptitude :	0	4	1	0	5
Total :	0	18	1	4	23
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	0	4	1	4	9

Actions en milieu de travail par type

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Total :	0	0

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE ANDRE MALRAUX

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.8
- Adhérent LYCEE ANDRE MALRAUX
- Adresse adhérent LYCEE ANDRE MALRAUX
- 1 PLACE NELSON MANDELA
- BP 159
- Code postal adhérent 60160
- Commune adhérent MONTATAIRE

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA CREIL
- Adresse 45 RUE VOLTAIRE - 3 EME ETAGE
- Code postal & Commune 60100 CREIL
- Médecin Hervé Decoussy
- Adresse mail médecin h.decoussy@medisis.asso.fr
- Secrétaire Delphine Damhet
- Adresse mail secrétaire d.damhet@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 03.44.55.87.60

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	3	3	0
SIA - Suivi individuel adapté	2	1	1
SIG - Suivi individuel général	17	5	12
Total	22	9	13

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés
agent physique	1
Habilitation électrique	1

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite d'information et de prévention initiale	1
visite d'information et de prévention périodique	4
visite intermédiaire	1
visite à la demande de l'employeur (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre
Audiogramme	2
Examen de la vue	6

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	7
Apte avec proposition	1
VIP réalisée	5
Pas d'avis	1

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D' ACTIONS RÉALISÉES

Actions réalisées	Nombre

3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
4/7/2016	 Dr Hervé DECOUSSY Médecin du Travail RPPS : 10004908555

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE MARIE CURIE

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.10
- Adhérent LYCEE MARIE CURIE
- Adresse adhérent LYCEE MARIE CURIE
- BOULEVARD PIERRE DE COUBERTIN
- Code postal adhérent 60180
- Commune adhérent NOGENT SUR OISE

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA CREIL
- Adresse 45 RUE VOLTAIRE - 3 EME ETAGE
- Code postal & Commune 60100 CREIL
- Médecin Hervé Decoussy
- Adresse mail médecin h.decoussy@medisis.asso.fr
- Secrétaire Delphine Damhet
- Adresse mail secrétaire d.damhet@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 03.44.55.87.60

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	11	6	5
SIA - Suivi individuel adapté	1	0	1
SIG - Suivi individuel général	39	12	27
Total	51	18	33

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés
agent biologique	1
agent physique	3
Habilitation électrique	2
facteur biomécanique	2
facteur organisationnel, relationnel et éthique	1
équipement, outil, machine et engin de travail	2
Habilitation de conduite	1

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite d'information et de prévention initiale	1
visite d'information et de prévention périodique	17
visite intermédiaire	2
visite de reprise suite à maladie	1
visite de reprise suite à maladie professionnelle	1
visite de préreprise à la demande du salarié	2
visite à la demande du salarié (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre
Audiogramme	10
Examen de la vue	19
Liste/questionnaire	1

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	25
Apte avec proposition	2
VIP avec proposition	1
VIP réalisée	20
Pas d'avis	2

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent non excusé	7
Absent excusé	1

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D' ACTIONS RÉALISÉES

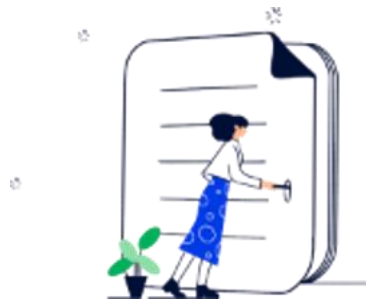
Actions réalisées	Nombre

3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
4/2/2016	 PRÉSSOA DANIEL DECOUSSY Médecin du Travail RPPS : 10004900555

Rapport annuel



Rapport annuel 2025 : REGION HDF - LP J. LE CARON (02020696005)

Votre service de santé au travail : AST

Centre de convocation : Centre d'Arras Symphorine

Médecin référent : DESCHODT Nadine

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2025

Effectif au 1er janvier 2025	28
Effectif au 31 décembre 2025	28

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	14
SIA :	11
SIR :	3
Total :	28

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0
----------------	----------

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

**Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.*

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

Poussière de silice	1
Agents biologiques des groupes 3 et 4	1
CMR	1
Port de charge > 55 kg	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0
Suivi renforcé sans précision	0
Poussière de bois	0
Amiante	0
Hyperbare	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0
Rayonnements ionisants B	0
Rayonnements ionisants A	0
Plomb	0
Mannequin	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

Habilitation électrique	6
Handicapé(e)	4
Travailleur(se) de nuit	2
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	2
Agents biologiques du groupe 2	0
Champs électromagnétiques	0
Femme enceinte	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0
SIA sans catégorie précisée	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Périodique :

	Médecin	IDEST	Total
VIP intermédiaire :	1	6	7
VIP périodique :	3	1	4
EMA d'affectation SIR :	1	0	1
EMA périodique :	1	0	1
Total :	6	7	13
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Embauche :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Occasionnelle :

	Médecin	IDEST	Total
Pré-reprise à la demande du salarié :	4	0	4
Demande du méd. du travail :	2	0	2
Demande du salarié :	2	0	2
Total :	8	0	8
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Reprise :

	Médecin	IDEST	Total
Reprise après accident pro :	1	0	1
Total :	1	0	1
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Autre :

	Médecin	IDEST	Total
Total :	0	0	0
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Total des visites:

	Médecin	IDEST	Total
Total :	15	7	22
<i>dont téléconsultation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Consultations spécialisées réalisées

Total :	0
----------------	----------

Examens complémentaires

Examen	Pré-visite connectée	Réalisés en visite / hors visite	Résultat des prescriptions	Total
Indice de Masse Corporelle :	0	14	0	14
Visiolite connecté :	13	0	0	13
Tension artérielle :	0	13	0	13
Audiolyser ADL20 connecté :	11	0	0	11
Spirolyser Q13 connecté :	1	0	0	1
Total :	25	27	0	52

Prescriptions

Prescription	Total
Total :	0

Conclusions professionnelles et médicales

**Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis.*

Conclusions professionnelles

Conclusion professionnelle	Embauche	Périodique	Reprise	Occasionnelle	Total
Attestation de suivi :	0	11	0	4	15
Avis d'aptitude :	0	2	1	0	3
Total :	0	13	1	4	18
<i>dont avec adaptation de poste :</i>	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>8</i>

Actions en milieu de travail par type

	Nombre d'AMT	Durée totale (en h)
Information - Sensibilisation - Formation :	2	21,8
Fiche d'entreprise :	1	39,0
Risque chimique :	1	8,6
Total :	4	69,3

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport de l'entreprise : LYCEE PAUL LANGEVIN

Année 2025

1. GENERAL

1.1 L'ADHÉRENT

- Numéro d'adhérent 53900.14
- Adhérent LYCEE PAUL LANGEVIN
- Adresse adhérent LYCEE PAUL LANGEVIN
- 3 AVENUE MONTAIGNE , BP 60954
- Code postal adhérent 60000
- Commune adhérent BEAUVAIS

1.2 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Centre medical PRESOA BEAUVAIS
- Adresse 240 AVENUE MARCEL DASSAULT
- Code postal & Commune 60008 BEAUVAIS
- Médecin Marieta Nenovska
- Adresse mail médecin m.nenovska@medisis.asso.fr
- Secrétaire Nadège Clopeaud
- Adresse mail secrétaire n.clopeaud@medisis.asso.fr
- N° telephone secrétaire 0375670007

1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS

Catégorie	Montant total des salariés	Hommes	Femmes
SIR - Suivi individuel renforcé	4	2	2
SIA - Suivi individuel adapté	1	0	1
SIG - Suivi individuel général	33	10	22
Total	38	12	25

2. ACTIVITÉS MÉDICALES

2.1 EXAMENS CLINIQUES PAR RISQUES

Risque	Nombre d'employés

2.2 EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES PAR TYPE D'EXAMEN

Type d'examen	Nombre d'examens exécutés
visite de préreprise à la demande du salarié	2
visite à la demande de l'employeur (hors visite de reprise et de préreprise)	1
visite à la demande du médecin du travail (hors visite de reprise et de préreprise)	1

2.3 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Examens complémentaires	Nombre

2.4 VACCINS

Vaccins	Nombre

2.5 CONCLUSIONS PROFESSIONNELS

Conclusions	Nombre
Total	4
VIP avec proposition	2
Pas d'avis	2

2.6 ABSENCES À UN EXAMEN MÉDICAL

Cet aperçu affiche le nombre d'absences à un examen médical en fonction du type d'absence.

	Nombre de salariés absent
Absent non excusé	6
Absent excusé	1

2.7 APERÇU DES DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES.

Cet aperçu contient le nombre de déclarations de maladies professionnelles, protection pour la maternité etc...

Déclaration	Nombre

2.8 APERÇU DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents qui ont été enregistrés pendant l'année.

Description	Nombre
Nombre d'accidents du travail légers	0
Nombre d'accidents du travail sérieux	0

3. ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

3.1 TYPE D'ACTIONS RÉALISÉES

Actions réalisées	Nombre

3.2 DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES

4. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Date	Signature du médecin du travail
11/02/2026	

RAPPORT ANNUEL D'ENTREPRISE

Critères d'édition :

Entreprise :	REGION HAUTS DE FRANCE - LYCEE DONATION DE ROTHSCHILD - 120495
Année :	2025
Date édition :	27/05/2026

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE INTERENTREPRISE

1.2 IDENTIFICATION DU SECTEUR GEOGRAPHIQUE OÙ EXERCE LE MEDECIN DU TRAVAIL

1.1.1 Centre fixe du secteur

Nom du secteur	Adresse	Téléphone
OISE	PARC ALATA 3 RUE DES PRUNELLIERES 60100 CREIL FR	03.44.66.59.59

1.1.2 Nature des locaux où exerce le médecin du travail et répartition du temps de travail dans chacun d'eux en pourcentage

Centre fixe : CENTRE DE CREIL
PARC ALATA 3 RUE DES PRUNELLIERES 60100 CREIL FR
03.44.66.59.59

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MEDECIN DU TRAVAIL

2.1 NOM PRENOM

JHUMUN Patricia

2.2 EFFECTIF

	Homme	Femme	Effectif
1.1.3 Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2025			14
1.1.4 Effectif réel pris en charge au cours de l'année 2025			18

1.1.5 Observations du médecin du travail sur les éventuelles différences entre les effectifs mentionnés au 2.3.1 et au 2.3.2

1.1.6 Répartition de l'effectif mentionné au 2.3.1 (au 1er Janvier 2025)	Homme	Femme	Effectif
Suivi Individuel (5 ans)			11
Suivi Individuel Adapté (3 ans)			2
Suivi Individuel Renforcé (1 an)			0
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)			1

3. DONNEES NUMERIQUES SUR LE NOMBRE DE SALAIRES SOUMIS A DES RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE REGLEMENTATION SPECIFIQUE.

3.1 NOMBRE DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRE D'UNE SURVEILLANCE INDIVIDUELLE RENFORCÉE EFFECTUÉE PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL

1.1.7 Nombre de salariés SIR

	Homme	Femme	Effectif
Effectif SIR	1	0	1

1.1.8 Nombre de salariés SIR par nature du risque

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	0	0	0	0	0
Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	0	0	0	0	0
Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés	0	0	0	0	0
Rayonnements ionisants catégorie A	0	0	0	0	0
Rayonnements ionisants catégorie B	0	0	0	0	0
Risques particuliers motivés par l'employeur	0	0	0	0	0
Salarié exposé à l'amiante	0	0	0	0	0
Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	0	0	0	0	0
Salarié exposé au CMR	0	0	0	0	0
Salarié exposé au plomb	0	0	0	0	0
Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage	0	0	0	0	0
Salarié exposé au risque hyperbare	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	0	0	0	0	0
Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée	0	0	0	0	0
Titulaire d'une pension d'invalidité	0	0	0	0	0

Nombre de salariés par motif de surveillance avant Réforme 2012 (non classé dans le paragraphe précédent)

Nature du risque	Effectif salarié		Trav. Temporaires		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Travailleur handicapé (TH)	1	1	0	0	2

3.2 NOMBRE DE SALARIÉS SOUMIS À UN RISQUE DE MALADIE PROFESSIONNELLE INDEMNISABLE

Numéro de tableau	Salariés hors temporaires		Salariés temporaires		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
RG 57 - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	0	2	0	0	2

4. EXAMENS MEDICAUX CLINIQUES EFFECTUES

			Total
	Homme	Femme	
4.1 EXAMENS MEDICAUX PÉRIODIQUES	0	0	0
1.1.9 Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :	0	0	0
Salariés SI	0	0	0
Salariés SIR	0	0	0
1.1.10 Nombre d'examens médicaux supplémentaires	0	0	0
4.2 EXAMENS MÉDICAUX NON PÉRIODIQUES	0	4	4
Visites d'embauche	0	0	0
Examen Médical d'Aptitude à l'Embauche	0	0	0
VIP médicale Initiale	0	0	0
Visites de Pré-reprise	0	1	1
Visite de pré reprise demandée par le salarié	0	1	1
Visites de reprise	0	1	1
Visite de reprise après maladie	0	1	1
Visites occasionnelles	0	2	2
Visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	0	1	1
Visite occasionnelle à la demande du salarié	0	1	1
4.3 TOTAL DES EXAMENS CLINIQUES	0	4	4

5. EXAMENS COMPLEMENTAIRES

5.1 EXAMENS COMPLÉMENTAIRES POUVANT ETRE PRESCRITS

Nature de l'examen	Cadre de la presc.et nb examens										Total
	Aptit.		M.c.p*		M.P*		M.dg*		Autres		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
TOTAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Mcp : Maladie à caractère professionnelle

Mp : Maladie professionnelle

Mdg : Maladie dangereuse

Examens complémentaires ayant comme cadre de prescription une surveillance

Motif de la surveillance	Nature de l'examen complémentaire	Nombre d'examens complémentaires		
		Homme	Femme	Total
TOTAL		0	0	0

5.2 COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS SUR LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

	Homme	Femme	Total
Nombre total d'examens complémentaires	0	0	0
Nombre total d'examens complémentaires réalisés	0	0	0
.....En Interne	0%	0%	0 %
.....En Externe	0%	0%	0 %
Nombre total d'examens complémentaires prescrits et non réalisés	0	0	0

6. CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

6.1 CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

1.1.11 Conclusions professionnelles (nombre d'avis d'aptitude)

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Attestation de suivi	0	0	0	1	0	0	0	2	0	3
Pas d'aptitude délivrée	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	0	0	0	1	0	0	0	3	0	4

Nombre de visites sans conclusion saisie :

6.2 CONCLUSIONS MÉDICALES

1.1.12 Pathologies dépistées et observées quelle qu'en soit la cause

	Homme	Femme	Total
Nombre de salariés orientés	0	0	0

1.1.13 Autres orientations

Type d'orientation	Homme	Femme	Nombre
Psychologue du travail	0	1	1
Total	0	1	1

7. ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

7.1 TEMPS MENSUEL CONSACRE PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL A SES ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

Temps : 0 heure

(Temps renseigné lors de la saisie du compte rendu de l'AMT)

7.2 ETUDE DU MILIEU DE TRAVAIL ET ACTION EN VUE DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1.1.14 Fiches entreprises

Nombre de fiches existantes au début d'année : 1

Nombre de fiches nouvelles établies au cours de l'année : 0

Nombre de fiches mises à jour au cours de l'année : 0

1.1.15 Données numériques

1. Nombre d'étude(s) de métrologie effectuée(s)

NATURE de l'étude métrologique	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérieur avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
TOTAL	0	0					0

2. Nombre d'étude(s) de postes de travail

NATURE de l'étude de poste	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail ou en collaboration avec le personnel appartenant au service	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérieur avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
TOTAL	0	0					0

3. Comité social et économique (CSE) / commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

- Nombre de réunion(s) CSE / CSSCT. auxquelles le médecin du travail a assisté : 0

Annexe

ACTIVITE DE L'INFIRMIER(E)

Infirmièr(e) du Service santé travail :

	Homme	Femme	Total
Nombre de visites infirmiers :	0	1	1

Examens complémentaires :

Nature de l'examen	Homme	Femme	Total
AUDIOMETRIE TONALE OU VOCALE	0	1	1
Vision Biométrie	0	1	1
Total			2

Nombre d'actions en milieu du travail : 0

Motif de l'action	Total
Total	0